MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité · Dignité · Travail

CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

23ème CONCOURS D'AGRÉGATION

DE MÉDECINE HUMAINE, PHARMACIE, ODONTOSTOMATOLOGIE, MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET PRODUCTIONS ANIMALES

(MHPOMVPA)

BANGUI 2026

Journal du Concours

23ème Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales

10 – 18 novembre 2026

Bangui, capitale de la République centrafricaine

> *« Changer le visage de notre système de santé : donnons de la lisibilité, de la visibilité et de l'éclat à nos hôpitaux. »*

ORGANISATION

Co-organisé par le **Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique** et le **Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES)**

UNIVERSITÉ D'ACCUEIL

Université de Bangui

Sommaire

1 ÉDITORIAL 3

Mot du Président de la République, Chef de l'État 3
Mot du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique 5
Mot du Secrétaire Général du CAMES 7
Mot du Recteur de l'Université de Bangui 9

2 BANGUI, VILLE HÔTE 11

Bangui, capitale de la République centrafricaine 11
L'Université de Bangui 13

3 LE CAMES : UNE INSTITUTION AU SERVICE DE L'EXCELLENCE 15

Historique et brève présentation du CAMES 15
Les actions du CAMES 16

4 LE 23ÈME CONCOURS D'AGRÉGATION EN BREF 19

La présentation du Concours 19
L'évolution des résultats du Concours 20
Le Prix André GOUAZÉ 20
Les informations générales du Concours 21

5 LES LISTES DES CANDIDATS ET DES MEMBRES DES JURYS 23

6 LE PROGRAMME DU CONCOURS 39

7 LA RÉPARTITION DES SALLES 41

8 CULTURE ET PATRIMOINE TOURISTIQUE 45

9 REMERCIEMENTS 46

23ème Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales (MHPOMVPA)

Bangui, République centrafricaine — du 10 au 18 novembre 2026

Co-organisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique et le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Université d'accueil : Université de Bangui.

1 Éditorial

Mot du Président de la République, Chef de l'État

Professeur Faustin-Archange TOUADÉRA
Président de la République, Chef de l'État

À l'occasion du 23ème Concours d'Agrégation du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), je tiens à exprimer la fierté et l'honneur de la République centrafricaine d'accueillir, pour la première fois de son histoire, cette prestigieuse manifestation scientifique et universitaire. Depuis sa création en 1968, le CAMES s'est imposé comme un instrument essentiel de coopération, d'intégration et de promotion de l'excellence dans l'Enseignement supérieur et la Recherche en Afrique.

L'organisation à Bangui de ce Concours, dans les disciplines de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales, constitue un événement historique pour notre pays. Pendant ces assises, Bangui devient une véritable capitale africaine du savoir, réunissant des universitaires, des Chercheurs, des praticiens, des membres de Jurys et des candidats venus de plusieurs pays. Cette rencontre témoigne de l'existence d'une Afrique qui croit en ses compétences, investit dans son capital humain et entend apporter, par la science, la Recherche et l'Innovation, des réponses adaptées à ses propres défis.

Face aux épidémies, aux maladies émergentes, aux conséquences sanitaires des changements climatiques, aux difficultés d'accès aux médicaments et aux soins de qualité, ainsi qu'aux menaces pesant sur la santé animale et la sécurité alimentaire, je demeure convaincu qu'aucune nation ne peut durablement protéger sa population sans investir dans la connaissance, la Recherche et la formation de compétences nationales de haut niveau. La formation de médecins, de pharmaciens, d'odontostomatologistes, de vétérinaires, d'Enseignants-chercheurs et de spécialistes qualifiés représente ainsi un impératif de souveraineté sanitaire, scientifique et technologique.

J'ai toujours considéré l'investissement dans l'Éducation, l'Enseignement supérieur, la Recherche scientifique et la Santé comme l'un des piliers du développement durable de la République centrafricaine. Un système de santé performant ne repose pas seulement sur les infrastructures et les équipements, mais avant tout sur les femmes et les hommes qui le font vivre. À cet égard, le CAMES constitue un partenaire stratégique pour nos États, car il contribue à la formation et à la reconnaissance d'une élite scientifique africaine capable d'enseigner, de conduire des recherches, d'innover et de participer à la transformation de nos sociétés.

Je souhaite que l'accueil de ce Concours à Bangui laisse un héritage durable à notre pays. Au-delà des épreuves et des résultats, cette rencontre doit renforcer les collaborations entre Universités, Facultés, Laboratoires, Centres hospitaliers et Institutions de Recherche. Elle doit également encourager la mobilité académique, la réalisation de projets scientifiques communs et la constitution de réseaux africains capables de répondre aux grandes problématiques sanitaires contemporaines.

J'accorde, dans cette perspective, une importance particulière à l'approche « Une seule santé – One Health », qui met en évidence l'interdépendance entre la santé humaine, la santé animale et la préservation de l'environnement. Nos défis sanitaires dépassant les frontières nationales et disciplinaires, nous devons davantage coopérer, partager nos connaissances et mutualiser nos compétences.

À la jeunesse centrafricaine et africaine, j'adresse un message de confiance et d'espérance : l'excellence est possible, le mérite doit être reconnu et le savoir demeure une puissante force d'émancipation.

Je l'invite à croire dans l'éducation, la science, le travail et la capacité de l'Afrique à produire elle-même les compétences et les solutions dont elle a besoin.

Enfin, je rends hommage au CAMES et remercie les autorités, les universitaires, les membres des Jurys, les comités d'organisation et les partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Je souhaite que cette première expérience ouvre la voie à l'organisation, en République centrafricaine, d'autres grandes rencontres scientifiques et universitaires africaines et qu'elle contribue durablement au rayonnement de l'Université africaine.

Professeur Faustin-Archange TOUADÉRA

Président de la République, Chef de l'État

Mot du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique

Professeur Jean-Laurent SYSSA-MAGALÉ
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique
Chancelier de l'Université de Bangui
Président du Comité national d'organisation

C'est avec une profonde satisfaction et une légitime fierté que je m'adresse à vous à l'occasion des travaux du 23ème Concours d'Agrégation du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), organisé pour la première fois en République centrafricaine, dans les disciplines de Médecine Humaine, de Pharmacie, d'Odontostomatologie, de Médecine Vétérinaire et de Productions Animales.

La tenue de cette prestigieuse manifestation scientifique à Bangui constitue une étape historique pour notre Enseignement supérieur, notre Recherche scientifique et notre système de santé. Elle traduit la confiance que le CAMES et ses États membres accordent à notre pays, tout en témoignant de la capacité de la République centrafricaine à accueillir et à organiser de grandes rencontres universitaires à l'échelle africaine.

Depuis sa création, le CAMES œuvre à la construction d'un espace africain de l'Enseignement supérieur fondé sur l'excellence, la qualité, le mérite, l'intégrité scientifique et la reconnaissance mutuelle des compétences. En accueillant cette 23ème édition, notre pays réaffirme sa détermination à faire de la formation des ressources humaines qualifiées, de la Recherche scientifique et de l'Innovation des leviers essentiels de son développement.

L'organisation de ce Concours s'est inscrite dans un cadre institutionnel rigoureux, matérialisé par la signature de l'accord entre le CAMES et mon département ministériel, puis par l'adoption de l'arrêté de Monsieur le Premier Ministre portant création du Comité national d'organisation. La mobilisation et la coordination des différentes structures concernées ont permis d'assurer le bon déroulement des épreuves, dans le strict respect des principes de transparence, d'équité, d'impartialité et des exigences académiques du CAMES.

À cet égard, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence le Professeur Faustin-Archange TOUADÉRA, Président de la République, Chef de l'État, pour son engagement constant en faveur du développement du capital humain, de la promotion de la Recherche scientifique et du renforcement de notre système de santé. Son soutien à la valorisation des compétences nationales constitue un encouragement majeur pour l'ensemble de la communauté universitaire et scientifique.

J'adresse également mes sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Félix MOLOUA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ainsi qu'à l'ensemble des membres du Gouvernement, pour leur accompagnement institutionnel et leur contribution à la réussite de cet événement d'envergure internationale.

Au-delà de sa dimension académique, ce Concours représente une occasion historique de renforcer le corps des Enseignants-chercheurs centrafricains. L'accession aux grades de Maître de Conférences Agrégé et de Professeur Titulaire constitue un investissement stratégique pour l'avenir de notre pays. Elle permettra de consolider les enseignements spécialisés, d'améliorer l'encadrement des étudiants, de développer les Écoles Doctorales, de structurer davantage les équipes de Recherche et de renforcer la formation des futurs professionnels de santé.

À nos candidates et candidats, j'adresse mes encouragements les plus chaleureux. Le Concours d'Agrégation est une épreuve exigeante qui requiert endurance, persévérance, rigueur et travail soutenu. Votre participation témoigne déjà de votre engagement en faveur de l'excellence universitaire. Nous formons le vœu que vos efforts soient couronnés de succès, car votre réussite est attendue par toute la Nation. Les responsabilités qui vous attendent sont à la hauteur de vos ambitions : transmettre le savoir, accompagner les jeunes universitaires, faire progresser la Recherche scientifique et mettre vos compétences au service de la République centrafricaine.

Je voudrais également adresser mes remerciements au Secrétariat général du CAMES, aux membres des Jurys, à l'Université de Bangui, au Comité national d'organisation, aux établissements hospitaliers, aux partenaires

techniques et financiers, ainsi qu'à l'ensemble des équipes administratives, scientifiques, logistiques, sanitaires, protocolaires et sécuritaires. Par leur professionnalisme, leur disponibilité et leur engagement collectif, ils ont contribué à la réussite de cette manifestation et au rayonnement de notre pays.

Toutefois, la portée de cette 23ème édition ne saurait se limiter à la réussite de son organisation. La dynamique qu'elle a suscitée doit s'inscrire dans une vision durable et ambitieuse de transformation de notre Enseignement supérieur et de notre système de santé. À cette fin, mon département ministériel poursuivra ses efforts en faveur du renforcement de l'Assurance Qualité, de la modernisation de la gouvernance universitaire, du développement des Laboratoires, de la promotion des publications scientifiques, de l'accompagnement des carrières des Enseignants-chercheurs et de l'intensification des partenariats avec les Universités et les Institutions africaines et internationales.

Cette ambition rejoint pleinement le slogan de cette 23ème édition : « Changer le visage de notre système de santé : donnons de la lisibilité, de la visibilité et de l'éclat à nos hôpitaux. » Cette orientation nous rappelle que l'excellence académique doit se traduire par des résultats concrets au bénéfice de nos populations, notamment par l'amélioration de la qualité des soins, le renforcement des compétences médicales et scientifiques et la modernisation de nos structures hospitalières.

Ainsi, faisons de cette 23ème édition du Concours d'Agrégation du CAMES un véritable moment fondateur, porteur d'un nouvel élan pour notre Enseignement supérieur, notre Recherche scientifique et notre système de santé. Faisons-en également une occasion privilégiée de valoriser les compétences nationales, de consolider notre souveraineté scientifique et de renforcer la place de la République centrafricaine dans l'espace universitaire africain.

Enfin, que cet événement adresse à notre jeunesse un message fort d'espoir et de confiance : par le savoir, la science, le travail, l'intégrité et le mérite, chacune et chacun peut prendre part à la reconstruction, à la transformation et au développement de notre chère Patrie.

Professeur Jean-Laurent SYSSA-MAGALÉ

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique

Chancelier de l'Université de Bangui

Président du Comité national d'organisation

Mot du Secrétaire Général du CAMES

Professeur Souleymane KONATÉ
Secrétaire Général du CAMES

Après la République de Guinée en 2024, c'est au tour de la République centrafricaine d'accueillir la 23ème session du prestigieux Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales, qui se tient du 10 au 18 novembre 2026 à Bangui.

Cet évènement co-organisé par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, transformera la belle capitale africaine, Bangui, en un carrefour de l'excellence académique et scientifique de l'espace CAMES et d'ailleurs.

Je voudrais à cette occasion, exprimer la gratitude du Secrétariat général du CAMES ainsi que celle de toute la communauté universitaire et scientifique de notre espace, à Son Excellence le Professeur Faustin-Archange TOUADÉRA, Président de la République, Chef de l'État, et à son Gouvernement, pour l'accueil chaleureux de cet événement majeur sur le sol centrafricain. En acceptant d'abriter cette session, la Centrafrique témoigne encore une fois de son attachement à l'intégration académique africaine et à l'excellence de la formation des cadres de la santé humaine et animale.

Créé en 1982, le Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales poursuit un double objectif : doter l'Afrique d'un système d'Enseignement supérieur compétitif et performant, et adapter le recrutement des Enseignants aux réalités africaines. Il permet aux Enseignants-chercheurs d'accéder au grade de « Maître de Conférences Agrégé du CAMES », après validation de leurs compétences en pédagogie et en Recherche, dans les domaines de la santé humaine et animale. Le « Prix André GOUAZÉ », institué en 2010, vient récompenser le meilleur lauréat du Concours et encourager l'excellence. Depuis 44 ans, ce Concours met à la disposition de nos États, des ressources humaines de haut niveau, dont l'expertise est reconnue bien au-delà de notre espace.

Cette responsabilité prend aujourd'hui une résonance particulière. Les systèmes de santé de nos pays font face à des défis qui se superposent : persistance des maladies infectieuses et menace des épidémies émergentes, progression des maladies non transmissibles, résistance aux antimicrobiens, zoonoses, effets du changement climatique et pénurie de personnels qualifiés. Autour de l'approche « One Health », des solutions sont recherchées s'appuyant sur différents leviers relatifs à la santé humaine, à la santé animale et à l'environnement. À ces nombreux défis s'ajoutent la transformation numérique de la santé et l'essor de l'Intelligence Artificielle, qui redessinent les pratiques de soin, d'enseignement et de Recherche. Former les Enseignants-chercheurs qui, demain, formeront le personnel de santé de nos pays, est bien plus qu'une question académique : il s'agit là d'un enjeu de souveraineté sanitaire.

C'est face à cet enjeu majeur et pour garantir une évaluation juste, rigoureuse et transparente que le CAMES poursuit la modernisation du Concours avec notamment son organisation hybride, à travers une première épreuve des Titres et Travaux tenue intégralement en ligne et les deuxième et troisième épreuves, elles, en présentiel; la numérisation progressive des procédures; la présence active de la Commission d'Éthique et de Déontologie tout le long du processus; l'élaboration et l'utilisation de la Charte des membres de Jury, cadre commun de pratiques assurant l'équité entre les candidats et entre les sections, entre autres actions.

Pour cette édition, ce sont 368 candidats venus de 13 pays membres du CAMES qui seront évalués par un Jury de 171 membres venus de l'espace CAMES, de la France, du Maroc et de la Tunisie, conférant ainsi le caractère international au Jury.

À ces 368 candidats, qui ont consacré des années de labeur à préparer cette échéance, j'adresse mes vifs encouragements à faire preuve d'organisation, de maîtrise de soi et d'endurance tout au long des épreuves. Que la formule de Louis Pasteur vous accompagne : « *Dans les champs de l'observation, le hasard ne favorise que les esprits préparés* ». Je vous adresse mes vœux chaleureux de plein succès au bout de l'effort.

Mes remerciements les plus appuyés s'adressent aux 171 membres des Jurys des six (6) sections de ce Concours, reconnus pour leur rigueur, leur compétence et leur probité. Je les invite à demeurer fidèles aux valeurs qui sont les leurs : impartialité, intégrité et respect des textes organiques du Concours.

J'associe à ces remerciements les Hautes Autorités nationales, le Comité local d'organisation, les Responsables des Institutions universitaires et hospitalo-universitaires, les équipes techniques, les Commissions Institutionnelles Locales et les personnels du Secrétariat général du CAMES, dont le dévouement concourt depuis le début de ce long processus au succès de cette session.

Je forme le vœu que cette session, tenue sur les rives du fleuve Oubangui, soit une réussite exemplaire, au service de la santé de nos populations et de l'avenir de l'Enseignement supérieur africain.

Plein succès aux travaux des Jurys et tous mes vœux de réussite aux candidats.

Professeur Souleymane KONATÉ

Secrétaire Général du CAMES

Grand Chancelier de l'Ordre International des Palmes Académiques (OIPA)

et de l'Ordre du Mérite International (OMI) du CAMES

Mot du Recteur de l'Université de Bangui

Professeur Gérard GRESENGUET
Recteur, Vice-chancelier de l'Université de Bangui
Président par intérim du Comité Consultatif Général du CAMES
Membre de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES

C'est un immense honneur et un réel plaisir pour moi de souhaiter au nom de toute la communauté universitaire de la République centrafricaine, la plus chaleureuse des bienvenues à l'Université de Bangui.

Bangui, notre capitale, devient à partir de ce jour le carrefour de l'intelligentsia scientifique africaine dans le domaine de la santé.

C'est la toute première fois de son histoire que notre Institution a le privilège de prêter son cadre au prestigieux Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales qui célèbre cette année sa 23ème édition.

Qu'il me soit permis, à cet égard, d'exprimer avec déférence ma profonde gratitude au Professeur Faustin-Archange TOUADÉRA, Président de la République, Chef de l'État, Chef Suprême des Arts et des Lettres, pour son soutien constant au monde universitaire et son appui multiforme à la réussite de ce prestigieux évènement.

J'adresse mes remerciements à l'endroit du Gouvernement sous l'impulsion de Monsieur Félix MOLOUA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement pour avoir mobilisé les moyens conséquents pour l'organisation de cette rencontre internationale.

Je remercie Professeur Jean-Laurent SYSSA-MAGALÉ, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Chancelier de l'Université de Bangui, Président du Comité d'organisation pour son soutien indéfectible et son leadership éclairé dans l'organisation de ce Concours.

J'exprime mes sincères et chaleureux remerciements au Professeur Souleymane KONATÉ, Secrétaire Général du CAMES pour sa disponibilité et la parfaite synergie ayant présidé à l'organisation de cette session.

Je salue le professionnalisme de l'équipe du Secrétariat général du CAMES pour la qualité de l'accompagnement technique et la rigueur dans l'organisation matérielle, scientifique et pédagogique de cette session.

Aux Experts, membres des Jurys venus de la France, du Maroc, de la Tunisie et des 13 pays frères de l'espace CAMES, je veux dire notre immense gratitude pour votre présence. Votre déplacement témoigne de votre attachement indéfectible à l'élévation des standards de nos systèmes de santé et de formation.

Aux 368 candidats en lice pour cette session, vous qui portez sur vos épaules l'avenir de la Recherche médicale et des soins sur notre continent, sachez que l'Université de Bangui est votre maison. Nous avons mobilisé toutes nos équipes et nos infrastructures pour que ce cadre d'évaluation soit synonyme de sérénité, de rigueur et d'équité, fidèles aux valeurs d'excellence portées par le CAMES. Les défis sanitaires de notre continent sont immenses, et c'est à travers votre savoir, votre pédagogie et votre dévouement que nous y répondrons.

Que votre séjour parmi nous, au bord du fleuve Oubangui, soit aussi agréable que fructueux sur le plan scientifique et humain. Puisse cette 23ème session consacrer une nouvelle génération de Maîtres d'exception pour le grand bien de nos populations.

À toutes et à tous, je souhaite une excellente session et un très bon séjour à Bangui, capitale du CAMES en ce mois de novembre 2026 !

Professeur Gérard GRESENGUET

Recteur, Vice-chancelier de l'Université de Bangui

Président par intérim du Comité Consultatif Général du CAMES

Membre de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES

2 Bangui, ville hôte

Bangui, capitale de la République centrafricaine

Bangui, capitale de la République centrafricaine

À l'occasion du 23ème Concours d'Agrégation des Sciences de la santé du CAMES, Bangui ouvre ses portes à la communauté universitaire africaine et internationale.

Au bord du majestueux fleuve Oubangui, face à la République démocratique du Congo, Bangui se dévoile comme une capitale singulière, marquée par la rencontre entre les paysages fluviaux, l'histoire, la diversité culturelle et les aspirations d'un peuple tourné vers l'avenir.

Capitale politique, administrative et principal centre urbain de la République centrafricaine (RCA), Bangui constitue un carrefour essentiel de la vie nationale. Elle concentre une part importante des Institutions publiques, des services administratifs, des établissements d'Enseignement supérieur publics et privés, des structures sanitaires et des activités économiques du pays.

La ville occupe également une place particulière dans l'organisation territoriale centrafricaine. La réforme administrative et les textes institutionnels récents distinguent sept grandes régions, dont le Bas-Oubangui, auquel est rattachée la capitale. Cette organisation traduit la volonté de mieux structurer le territoire et de rapprocher l'administration des populations.

Au-delà de sa fonction institutionnelle, Bangui est une ville de rencontres, d'échanges et de brassage humain. Elle accueille des populations venues des différentes régions du pays, ainsi que des communautés étrangères qui contribuent à son dynamisme social, économique et culturel.

L'histoire de Bangui est étroitement liée au fleuve Oubangui, dont les rives ont contribué à façonner le développement de la ville. Le poste de Bangui fut établi le 26 juin 1889 sur un site rocheux dominant le fleuve. La ville s'est ensuite progressivement étendue vers les plaines environnantes, donnant naissance à un espace urbain qui s'est développé au fil des transformations politiques, administratives et économiques.

L'organisation ancienne de la ville, ses axes historiques, ses bâtiments administratifs et certains édifices emblématiques témoignent encore de cette évolution.

Le patrimoine bâti de Bangui constitue ainsi une composante importante de la mémoire urbaine centrafricaine.

Le fleuve Oubangui demeure l'un des éléments les plus caractéristiques de l'identité de la capitale. Il représente à la fois un paysage remarquable, un espace de vie et un symbole des relations entre les peuples établis sur ses deux rives. Il rappelle également la position géographique de la RCA au cœur du bassin du Congo, espace majeur de biodiversité et de régulation climatique à l'échelle mondiale.

Bienvenue à Bangui !

À toutes les délégations, aux candidats, aux membres des Jurys et aux invités du 23ème Concours d'Agrégation des Sciences de la santé du CAMES, la République centrafricaine souhaite une chaleureuse bienvenue.

Le fleuve Oubangui à Bangui

L'Université de Bangui

Présentation succincte

13 572	792	1 080	16
étudiants inscrits (2025-2026)	Enseignants-chercheurs	personnels au total	Laboratoires de Recherche

Historique

- 1969 : création de l'Université de Bangui par l'ordonnance nº 69.063 du 12 novembre 1969 ;
- 1971 : approbation des statuts de l'Université de Bangui par le décret nº 71.434 du 15 octobre 1971 ;
- 1979 : l'Université de Bangui est rebaptisée Université Jean-Bedel BOKASSA ;
- 1979 : l'Université Jean-Bedel BOKASSA redevient l'Université de Bangui ;
- 1985 : statuts de l'Université de Bangui fixés par le décret nº 85.264 du 22 août 1985.

Potentiel humain

- Effectif des étudiants inscrits en 2025-2026 : 13 572.
- Effectif du personnel en 2025-2026 : 1 080, dont 792 Enseignants-chercheurs, 150 personnels administratifs et 138 personnels techniques et de service.

Potentiel scientifique

- 07 Centres de Recherche ;
- 05 Écoles Doctorales ;
- 16 Laboratoires de Recherche.

Chancellerie

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique est le Chancelier de l'Université de Bangui.

Administration centrale

Rectorat

- Le Recteur est le Vice-chancelier de l'Université de Bangui.
- Le Vice-Recteur seconde le Recteur dans les fonctions académiques.
- Le Secrétaire Général assure, sous l'autorité du Recteur, la direction de l'ensemble des services centraux administratifs, techniques et financiers.

Les Directions des services centraux

Direction des Affaires Académiques et de la Coopération (DAAC)

- Service des Affaires Académiques et de la Coopération
- Service de la Scolarité et des Examens
- Service d'Orientation et d'Information
- Service des Relations Extérieures

Direction du Bureau d'Études, de la Planification et des Archives (DBEPA)

- Service des Études et de la Planification
- Service des Statistiques et des Archives

Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)

- Service des Finances
- Service de l'Administration et du Personnel
- Service du Matériel

Direction des Œuvres Universitaires (DOU)

- Service des Cités universitaires
- Service du Restaurant
- Service des Affaires sociales
- Service des Sports

Direction de la Bibliothèque Universitaire (DBU)

- Service de la Documentation
- Service de la Bibliothèque universitaire
- Service de la Presse universitaire

Structures d'enseignement et de Recherche

Les Facultés (05)

- Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP)
- Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH)
- Faculté des Sciences (FS)
- Faculté des Sciences de la Santé (FACSS)
- Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG)

Les Instituts (03)

- Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR)
- Institut Universitaire de Gestion des Entreprises (IUGE)
- Institut Supérieur de Technologie (IST)

L'École (01)

- École Normale Supérieure (ENS)

Les établissements associés (02)

- Institut Confucius de l'Université de Bangui (ICUB)
- Centre International de Développement de l'Éthique et de Leadership (CIDEL)

Les Écoles Doctorales (05)

- ED Lettres et Sciences Humaines
- ED Sciences Juridiques et Politiques
- ED Sciences Économiques et de Gestion
- ED Sciences et Technologie
- ED Sciences de la Santé Humaine et Vétérinaire

Les Centres de Recherche (07)

- Centre Universitaire de Recherche et de Documentation en Histoire et Archéologie Centrafricaine (CURDHACA)
- Centre d'Études et de Recherche sur la Pharmacopée et la Médecine Traditionnelle Africaine (CERPHAMETA)
- Institut de Linguistique Appliquée (ILA)
- Centre de Pédagogie Universitaire (CPU)
- Centre de Ressources Multimédia (CRM)
- Centre de Recherche, de Documentation et d'Études Francophones (CREDEF)
- Centre de Recherches en Droits Humains et Gouvernance Démocratique (CRDHGD)

Les Laboratoires de Recherche (16)

- Laboratoire Hydrosciences Lavoisier (LHL)
- Laboratoire Énergétique Carnot (LEC)
- Laboratoire de Géosciences (LGS)
- Laboratoire de Biodiversité Végétale et Fongique (LBVF)
- Laboratoire des Sciences Biologiques et Agronomiques pour le Développement (LaSBAD)
- Laboratoire d'Architecture, d'Analyse et de Réactivité des Substances Naturelles (LAARSN)
- Laboratoire de Biologie Animale Appliquée et Biodiversité (LABAAB)
- Laboratoire de Pharmacologie (LaPha)
- Laboratoire d'Ingénierie Statistique (LIS)
- Laboratoire d'Informatique (LI)
- Laboratoire de Cartographie, de Climatologie et d'Études Géographiques (LACCEG)
- Laboratoire de Management d'Entreprise (LAME)
- Laboratoire de l'Économie Rurale et de la Sécurité Alimentaire (LERSA)
- Centre d'Études et de Recherche en Anthropologie (CERA)
- Centre de Recherches en Droits Humains et Gouvernance Démocratique (CRDHGD)
- Laboratoire d'Ingénierie Juridique et Politique (LIJP)

3 Le CAMES : Une Institution au service de l'excellence

I. Historique et brève présentation du CAMES

Le siège du Secrétariat général du CAMES à Ouagadougou (Burkina Faso)

L'idée de création d'un organisme de coordination des problématiques de l'Enseignement supérieur dans les pays d'expression française d'Afrique et Madagascar remonte aux premières années de leurs indépendances.

Plusieurs réunions de spécialistes chargés de définir le rôle et les fonctions de l'Enseignement supérieur ont conduit à la constitution d'une « Commission consultative d'experts pour la réforme de l'Enseignement en Afrique et à Madagascar ».

Une résolution de la Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale (CONFEMEN), tenue à Paris en 1966, donnait mandat à la Commission consultative d'entreprendre une recherche approfondie sur les structures et les enseignements des Universités africaines et malgache, dans un large esprit de coopération interafricaine.

Les conclusions de cette recherche ont été soumises à la Conférence de Niamey, tenue les 22 et 23 janvier 1968. Les Chefs d'États de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM) décidèrent sur cette base, la création du « Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) », regroupant alors seize (16) États francophones d'Afrique et de l'Océan Indien. Par la suite, la Conférence de Libreville, tenue du 5 au 10 février 1968 a pris acte des conclusions de la conférence de Niamey.

La Convention portant statut et organisation du CAMES fut signée par les seize (16) Chefs d'État ou de Gouvernement, le 26 Avril 1972 à Lomé (Togo).

Le CAMES est administré statutairement par un Conseil des Ministres constitué des Ministres en charge de l'Enseignement supérieur et/ou de la Recherche des États membres et d'un Secrétariat général dirigé par un Secrétaire Général élu par le Conseil des Ministres. Le Secrétariat général est appuyé dans ses activités par un Conseil, en l'occurrence le Comité Consultatif Général (CCG), qui est une Instance académique.

Le Conseil des Ministres du CAMES, en sa 17ème Session tenue à Antananarivo (Madagascar) en avril 2000, a adopté l'ensemble des textes juridiques qui ont été actualisés et qui organisent la gouvernance de l'Institution

et ses différents Programmes et activités statutaires, en particulier :

- l'Accord portant création et organisation des « Comités Consultatifs Interafricains (CCI) » de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- l'Accord relatif au « Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion » ;
- l'Accord relatif au « Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales » ;
- la Convention portant statut du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur ;
- le Règlement intérieur du Secrétariat général ;
- le Statut du personnel du CAMES.

Le CAMES regroupe actuellement dix-neuf (19) États membres issus d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale, de la Région des Grands Lacs et de l'Océan Indien. Il s'agit : du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, de la Guinée équatoriale, de Madagascar, du Mali, du Niger, de la République Démocratique du Congo (RDC), du Rwanda, du Sénégal, du Tchad et du Togo.

À l'occasion de son cinquantenaire en 2018, le CAMES a entrepris une revue globale de ses textes juridiques, afin de les mettre à jour, de les compléter et de corriger les lacunes, en vue de renforcer l'efficacité et l'efficience de l'Institution.

Les Chefs d'État présents à l'occasion de la célébration du cinquantenaire ont également décidé d'instituer un sommet triennal des Chefs d'État et de Gouvernement du CAMES, en vue de réaffirmer le soutien et l'engagement politique des États, pour le maintien et le renforcement continu de cette Institution académique panafricaine de référence.

Installée en janvier 2023, la nouvelle équipe dirigeante du Secrétariat général du CAMES s'est inscrite dans la dynamique constructive de l'Institution, avec pour objectif principal de préserver, consolider et valoriser les nombreux acquis du CAMES.

Elle a ainsi co-élaboré (avec l'ensemble des parties prenantes) un nouveau Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC), pour la période 2024-2028, structuré en sept (7) axes stratégiques, 31 objectifs spécifiques et 135 activités.

Ce plan stratégique, adopté par le Conseil des Ministres de l'Institution en mai 2024, est fondé sur la vision de faire du CAMES : « une Institution de référence internationale en matière d'évaluation scientifique et un véritable outil d'intégration académique au service du développement durable de l'Afrique, d'ici 2033 ».

Cette vision s'appuie sur les valeurs de Solidarité, d'Excellence, d'Éthique, de Redevabilité et d'Innovation, en cohérence avec les missions assignées à l'Institution.

II. Les actions du CAMES

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée dans le domaine de la coopération interuniversitaire, le CAMES met en œuvre huit (8) Programmes statutaires et dispose de deux Ordres de distinction honorifique ainsi que de deux Instances de régulation.

■ Les Programmes statutaires

Le Programme Reconnaissance et Équivalence des Diplômes

Il a été mis en place en 1972. Ce programme permet d'évaluer, d'accréditer et de garantir la qualité des offres de formation et des diplômes délivrés par les Établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche des pays membres, afin de favoriser leur reconnaissance mutuelle. Il évalue également la qualité de la gouvernance institutionnelle, pédagogique et de recherche des établissements qui sollicitent la reconnaissance de leurs diplômes.

Les Programmes Thématiques de Recherche du CAMES (PTRC)

Ils ont été institués en 2013. Les PTRC constituent un cadre de coopération scientifique mis en place par le CAMES afin de promouvoir la Recherche, l'Innovation et le développement durable dans les pays de l'espace CAMES.

Au nombre de douze, les PTRC, dont le premier Programme « Pharmacopée et Médecine traditionnelles africaines » créé en 1974, sont directement liés au développement et sont le moteur scientifique des Journées Scientifiques du CAMES (JSDC), cadre d'animation et de partage des résultats de la Recherche.

Le Programme Comités Consultatifs Interafricains (CCI) de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

L'accord initial de ce Programme date de 1976. Il traite de toutes les questions relatives à la carrière des Enseignants-chercheurs et Chercheurs des Universités et Centres de Recherche des États membres et, notamment, de l'établissement des Listes d'aptitude aux différentes fonctions et grades de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche. La première session de ce programme a eu lieu en 1978, à Dakar au Sénégal. Ce programme comprend deux (2) Instances : le Comité Consultatif Général (CCG) et les Comités Techniques Spécialisés (CTS).

Le Programme Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales

Ce programme est mis en œuvre depuis 1982. C'est un Concours international destiné aux Enseignants-chercheurs des Établissements d'Enseignement supérieur des États membres du CAMES. Il vise à promouvoir l'excellence académique, harmoniser les standards de formation et renforcer la qualité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans les sciences de la santé.

Un prix en Sciences de la santé dénommé « Prix André GOUAZÉ » a été créé par décision n°004/2010 du Conseil des Ministres du CAMES, en date du 7 mai 2010, pour récompenser le meilleur lauréat du Concours.

Le Programme Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion

Ce programme est mis en œuvre depuis 1983. Ses objectifs sont : de recruter des personnels de l'Enseignement supérieur en garantissant le niveau international des Enseignants dans les disciplines concernées ; d'adapter le mode de recrutement de l'Enseignement supérieur aux réalités africaines ; d'évaluer les aptitudes des candidats aux fonctions d'Enseignants du supérieur ; de favoriser la promotion des Enseignants.

Un prix « Coris Bank international » a été institué depuis 2013, pour promouvoir l'excellence au niveau du Concours des SJPEG. Il est décerné au meilleur lauréat du Concours.

Le Programme Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du CAMES

Ce programme a été créé en 2012 en vue de renforcer les capacités des ressources humaines des Institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche (IESR), dans un contexte du système LMD.

Le Programme Silhouette du CAMES ou doublure virtuelle du CAMES

Il a été adopté par le Conseil des Ministres en 2012. Il promeut une gestion numérique de la gouvernance du CAMES aux plans administratif, technique et financier, avec, entre autres, pour ambition affirmée de contribuer à la réduction rapide de la fracture numérique entre les Universités et Centres de Recherche des pays du Nord et du Sud.

Le Programme Olympiades Universitaires du CAMES (OUC)

Il a été institué en 2013 pour l'éclosion des talents des étudiants de l'espace CAMES. Les OUC offrent aux étudiants l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences, de développer leur esprit d'équipe et de contribuer au rayonnement de leurs Institutions et de leurs pays. La première édition de ces olympiades s'est tenue à Ouagadougou au Burkina Faso en 2018 et a vu son couronnement lors des activités du cinquantenaire du CAMES, avec un Jury pluridisciplinaire. Les lauréats ont été primés à la Soirée de l'Excellence marquant la fin de la célébration du jubilé d'or de l'Institution, le 1er juin 2018.

■ Les Ordres de distinction du CAMES

L'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES)

L'OIPA a été créé en 2002 à Abidjan et installé en avril 2003 à Kigali (Rwanda). L'OIPA/CAMES a été institué pour témoigner la reconnaissance de l'Institution aux acteurs qui ont contribué à son rayonnement en particulier ; et au progrès des systèmes africains d'éducation et de formation, en général.

L'Ordre du Mérite International du CAMES (OMI/CAMES)

L'OMI a été créé en 2022 à Kinshasa dans le but de reconnaître le mérite en matière de responsabilité sociale, administrative, académique et partenariale de toutes les composantes d'Institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche ainsi que du Secrétariat général du CAMES. La médaille de l'OMI peut être décernée aux Enseignants-chercheurs et Chercheurs permanents ou vacataires, aux professionnels vacataires, au personnel administratif des IESR et du CAMES ou aux étudiants doctorants et aux Docteurs associés à des équipes de Recherche, ainsi qu'aux partenaires permanents de l'Institution.

■ Les Instances de régulation du CAMES

Le Comité Consultatif Général (CCG)

Le CCG a été mis en place par l'Accord portant création et organisation des Comités Consultatifs Interafricains de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en 1976. Il est l'organe de conseil et d'appui au Secrétariat général du CAMES, chargé de la supervision des questions académiques des Programmes du CAMES. Chaque État membre est représenté au sein de cette Instance par trois (3) Responsables au plus. Les organismes inter-États signataires de l'accord sont représentés par leurs Responsables.

La Commission d'Éthique et de Déontologie (CED)

La CED a été mise en place en juillet 2013, à N'Djaména, pour veiller au bon fonctionnement de l'Institution, en garantissant l'égalité des chances des candidats aux différents Programmes du CAMES et en promouvant le renforcement de la confiance avec les partenaires institutionnels. Elle est chargée de veiller au respect scrupuleux du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES

par tous les acteurs impliqués dans les Programmes de l'Institution.

■ Les nouveaux projets structurants

Le CODEX (CAMES Open Index)

La création du CODEX s'inscrit dans la mission stratégique du CAMES de promouvoir l'excellence académique, d'harmoniser les pratiques d'évaluation scientifique et de favoriser l'intégration des systèmes de Recherche des pays membres dans l'espace mondial de la science. Il s'agit d'un organe de reconnaissance et d'indexation des revues et publications scientifiques, conçu selon les standards internationaux. Le CODEX, instrument de souveraineté scientifique, a pour vocation ultime de promouvoir des publications de qualité issues de l'espace CAMES et d'accroître leur visibilité et leur crédibilité à l'échelle régionale et internationale. Au-delà de son rôle de promotion et d'amélioration continue de l'édition scientifique dans l'espace CAMES et en Afrique, le CODEX se positionne aussi comme une plateforme d'accompagnement et de renforcement des capacités des acteurs (éditeurs, Enseignants-chercheurs et Chercheurs).

Il fournit également aux Instances d'évaluation du CAMES, un référentiel objectif et transparent pour l'appréciation des revues, notamment dans l'évaluation des Enseignants-chercheurs.

L'Académie Virtuelle du CAMES (AVI-CAMES)

Sa création a été validée en 2025 par le Conseil des Ministres du CAMES, qui en a adopté les textes organiques en 2026.

L'AVI-CAMES est un dispositif stratégique majeur de fourniture de services scientifiques, pédagogiques et technologiques au profit des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) et des États membres, dans le cadre d'un développement durable, inclusif et souverain. Elle vise à capitaliser les nombreux acquis du CAMES au profit des IESR et des États membres ; pour l'excellence scientifique et l'adaptation aux nouveaux défis actuels et à venir de l'Enseignement supérieur dans l'espace CAMES.

L'AVI-CAMES se présente comme une réponse institutionnelle ambitieuse, innovante et solidaire, au service de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en Afrique.

Elle articule son action autour de trois (03) missions principales :

- le renforcement des capacités institutionnelles ;
- le conseil et l'expertise ;
- la mise à disposition de ressources humaines, de données et de statistiques sur l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique de l'espace CAMES.

La Stratégie de redynamisation de la Recherche dans l'espace CAMES

Co-construite par l'ensemble des acteurs de la Recherche scientifique et validée par le Conseil des Ministres en 2025, la Stratégie de redynamisation de la Recherche dans l'espace CAMES vise à développer une Politique commune ambitieuse de Recherche à l'échelle du CAMES.

Elle est articulée autour d'instruments de mutualisation et d'optimisation des ressources et des compétences que sont :

- la Déclaration de Politique commune de la Recherche et de l'Innovation (PRIC) ;
- le Réseau des Directeurs en charge de la Recherche (REDRIC) ;
- les Collèges d'Écoles Doctorales (CEDoC) ;
- les Pôles de compétences Recherche, Innovation et Développement (PRIDE-CAMES) ;
- les Programmes Thématiques de Recherche-Innovation-Développement (PT-RID), et ;
- la stratégie de financement et de valorisation de la Recherche et de l'Innovation.

4 Le 23ème Concours d'Agrégation en bref

I. La présentation du Concours

Remise des diplômes aux lauréats du 22ème Concours d'Agrégation MHPOMVPA, Conakry (Guinée), 2024

Le Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales constitue l'un des Programmes statutaires phares du CAMES. Institué en 1982, il est régi par l'Accord adopté en avril 2000 par le Conseil des Ministres du CAMES et a pour vocation de pourvoir les États membres en Maîtres de Conférences Agrégés, dans le cadre d'une évaluation par les pairs fondée sur des critères d'objectivité, d'équité et de transparence.

Organisé tous les deux ans, le Concours est ouvert aux Maîtres-Assistants inscrits sur la Liste d'Aptitude aux Fonctions de Maître-Assistant (LAFMA) du CAMES. Ceux-ci doivent justifier d'une ancienneté de cinq (5) années révolues dans l'Enseignement supérieur, dont deux années dans leur grade, ainsi que d'une production scientifique conforme aux critères de recevabilité en vigueur.

Le Concours est structuré en six (6) sections, dans lesquelles les candidats sont évalués par des Jurys internationaux à travers trois (3) épreuves : les Titres et Travaux scientifiques, la leçon et l'épreuve pratique ou clinique, à l'exception de la Section Médecine Vétérinaire et Productions Animales qui compte quatre (4) épreuves.

Le Guide d'Évaluation des Enseignants-chercheurs, dans son édition 2025, consacre la modernisation de ce dispositif. Il prévoit la dématérialisation des candidatures au moyen de la plateforme e-CAMES et l'harmonisation des grilles de notation. Il fixe en outre le relèvement progressif des exigences académiques, le Doctorat (PhD) devenant obligatoire à compter de la session 2030.

Un prix en Sciences de la santé dénommé « Prix André GOUAZÉ » a été créé par décision n°004/2010 du Conseil des Ministres du CAMES, en date du 7 mai 2010, pour récompenser le meilleur lauréat du Concours.

II. L'évolution du Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales

Année	Lieu	Candidats présentés	Candidats admis	Pays présents	Spécialités	Membres de Jurys
1982	DAKAR	15	10	02	05	43
1984	BRAZZAVILLE	50	38	08	27	78
1986	LOMÉ	75	47	10	39	83
1988	ABIDJAN	80	54	11	43	89
1990	ANTANANARIVO	116	56	13	48	107
1992	LIBREVILLE	113	66	13	52	96
1994	OUAGADOUGOU	90	55	15	56	89
1996	ABIDJAN	97	61	15	49	111
1998	COTONOU	91	54	13	39	108
2000	YAOUNDÉ	97	50	14	42	108
2002	DAKAR	102	59	13	44	107
2004	LIBREVILLE	121	73	13	45	115
2006	BAMAKO	117	77	13	40	116
2008	BRAZZAVILLE	137	91	12	47	112
2010	LOMÉ	147	117	12	59	141
2012	LIBREVILLE	178	134	13	64	145
2014	YAOUNDÉ	189	157	12	69	152
2016	DAKAR	201	172	15	62	168
2018	LIBREVILLE	261	217	14	67	165
2020	BRAZZAVILLE	287	234	13	59	162
2022	ABIDJAN	388	328	13	70	170
2024	CONAKRY	371	326	13	81	173
2026	**BANGUI**	**368**	**—**	**13**	**84**	**171**

Ligne 2026 : effectifs de la présente session (candidats inscrits, spécialités et membres de Jurys), résultats à proclamer le 18 novembre 2026.

III. La présentation de la 9ème édition du Prix André GOUAZÉ pour la promotion de l'excellence professionnelle en médecine

Un prix en Sciences de la santé dénommé « Prix André GOUAZÉ » a été créé par décision n°004/2010 du Conseil des Ministres du CAMES, en date du 7 mai 2010, pour récompenser le meilleur lauréat du Concours.

Le Prix André GOUAZÉ, d'une valeur de 2 millions de francs CFA, est ouvert à tous les candidats.

Un Comité de sélection, présidé par le Président du Comité Consultatif Général (CCG), examine les dossiers des majors de toutes les sous-sections du Concours, préalablement transmis par les Présidents de Jurys.

Les lauréats du Prix

2010	NDOYE Jean-Marc Ndiaga, Maître de Conférences Agrégé en Anatomie et Organogenèse, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Section Sciences Fondamentales et Mixtes.
2012	DIOP Papa Saloum, Maître de Conférences Agrégé en Chirurgie générale, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Section Chirurgie et Spécialités chirurgicales.
2014	AFFOLABI Dissou, Maître de Conférences Agrégé en Bactériologie-Virologie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Section Sciences Fondamentales et Mixtes.
2016	AYSSIWEDE Simplice Bosco, Maître de Conférences Agrégé en Alimentation et nutrition des animaux domestiques, École Inter-états des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV), Section Médecine Vétérinaire et Productions Animales.
2018	GADJI Macoura, Maître de Conférences Agrégé en Hématologie biologique, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Section Pharmacie.

2020	OUEDRAOGO Aimé Sosthène, Maître de Conférences Agrégé en Anatomie et cytologie pathologiques, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), Section Sciences Fondamentales et Mixtes.
2022	DIONGUE Khadim, Maître de Conférences Agrégé en Parasitologie-Mycologie, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Section Pharmacie.
2024	KOUASSI Kouamé Jean-Éric, Maître de Conférences Agrégé en Orthopédie-traumatologie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Section Chirurgie et Spécialités Chirurgicales.
2026	*9ème édition — lauréat(e) proclamé(e) lors de la cérémonie de clôture du 18 novembre 2026.*

IV. Les informations générales du Concours

Siège du 23ème Concours MHPOMVPA	Université de Bangui (République centrafricaine)
Secrétaire Général du CAMES, Responsable du Concours	Professeur Souleymane KONATÉ
Président par intérim du Comité Consultatif Général du CAMES	Professeur Gérard GRESENGUET (Université de Bangui)
Président Coordonnateur général du Jury	Professeur Boniface KOFFI (Université de Bangui)
Section : Médecine et Spécialités Médicales (157 candidats)	Président : Professeur Mohamed CISSÉ (Université Gamal Abdel Nasser de Conakry)
Section : Chirurgie et Spécialités Chirurgicales (119 candidats)	Président : Professeur Vincent de Paul DJIENTCHEU NGUEMALEU (Université Yaoundé I)
Section : Sciences Fondamentales et Mixtes (32 candidats)	Président : Professeur Boniface KOFFI (Université de Bangui)
Section : Pharmacie (41 candidats)	Présidente : Professeure Asseypo Marie-Laure HAUHOUOT épse ATTOUNGBRE (Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY)
Section : Odontostomatologie (17 candidats)	Président : Professeur Cheikh Mouhamadou Mbacké LO (Université Cheikh Anta Diop - Dakar)
Section : Médecine Vétérinaire et Productions Animales (2 candidats)	Présidente : Professeure Rianatou BADA ALAMBEDJI (École Inter- États des Sciences et Médecine Vétérinaires)
Séance solennelle d'ouverture	Mardi 10 novembre 2026 à 10 h, à l'hôtel Ledger Plaza Bangui
Cérémonie officielle de clôture avec proclamation des résultats	Mercredi 18 novembre 2026 à 15 h, à l'hôtel Ledger Plaza Bangui

Candidats, spécialités et sous-sections par section

Section	Candidats	Spécialités	Sous-sections
Médecine et Spécialités Médicales	157	27	13
Chirurgie et Spécialités Chirurgicales	119	15	09
Sciences Fondamentales et Mixtes	32	12	04
Pharmacie	41	19	03
Odontostomatologie	17	09	02
Médecine Vétérinaire et Productions Animales	02	02	01
TOTAL	**368**	**84**	**32**

Nombre de candidats par Université

N°	Pays	Université	Candidats
1	Bénin	Abomey-Calavi	04
2		Parakou	03
3	Burkina Faso	Joseph Ki-Zerbo	11
4		Nazi Boni – Bobo-Dioulasso	05
5		Ouahigouya	06
6		Saint Thomas d'Aquin – Ouagadougou	03
7	Cameroun	Garoua	04
8		Douala	14
9		Buea	03
10		Dschang	03
11		Yaoundé I	42
12	Centrafrique	Bangui	09
13	Congo	Marien Ngouabi – Brazzaville	09
14	Côte d'Ivoire	Alassane Ouattara – Bouaké	14
15		Félix Houphouët-Boigny – Abidjan	51
16	Gabon	Sciences de la Santé (USS) – Libreville	17
17	Guinée	Gamal Abdel Nasser – Conakry	42
18	Mali	Des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	23
19	Niger	Abdou Moumouni – Niamey	13
20		Dan Dicko Dankoulodo de Maradi	04
21		André Salifou de Zinder	02
22	Sénégal	Alioune Diop de Bambey	04
23		Cheikh Anta Diop de Dakar	42
24		Gaston Berger de Saint-Louis	02
25		Iba Der Thiam de Thiès	05
26		Assane Seck de Ziguinchor	02
27		EISMV – Dakar	02
28	Tchad	Adam Barka d'Abéché (UNABA)	01
29		N'Djaména	07
30	Togo	Kara	02
31		Lomé	19
TOTAL			368

Nombre de membres de Jurys par pays

N°	Pays / Institution	Membres	N°	Pays / Institution	Membres
1	Bénin	15	9	Guinée	9
2	Burkina Faso	18	10	Mali	8
3	Cameroun	7	11	Maroc	1
4	Centrafrique	8	12	Niger	4
5	Congo	12	13	Sénégal	30
6	Côte d'Ivoire	38	14	Tchad	3
7	France	1	15	Togo	13
8	Gabon	3	16	Tunisie	1
TOTAL					171

5 Les listes des candidats et des membres des Jurys

368 candidats · 6 sections · 32 sous-sections · 171 membres de Jurys

SECTION

MÉDECINE ET SPÉCIALITÉS MÉDICALES

157 candidats · 13 sous-sections · Président : Professeur Mohamed CISSÉ (Université Gamal Abdel Nasser de Conakry)

1ÈRE SOUS-SECTION Anesthésie-réanimation — 11 candidats

Vice-président : Professeur BÈYE Mamadou Diarrah

Membres du Jury : Pr BÈYE Mamadou Diarrah (Dakar) ; Pr BOUKARI BAWA Mahamane (Niamey) ; Pr MANDJI LAWSON Jean Marcel (Libreville) ; Pr OTIOBANDA Gilbert Fabrice (Brazzaville) ; Pr ZOUMENOU Eugène (Cotonou)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**BA**	Elhadji Boubacar	Université Cheikh Anta DIOP	Sénégal	Anesthésie-réanimation
2	**CAMARA**	Amadou Yalla	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Anesthésie-réanimation
3	**COULIBALY**	Klinna Théodore	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Anesthésie-réanimation
4	**IFOUDJI MAKAO**	Arsène	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Anesthésie-réanimation
5	**KONA NGONDO**	François Stéphane	Université de Yaoundé I	Cameroun	Anesthésie-réanimation
6	**KONAN**	Kouassi Jean	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Anesthésie-réanimation
7	**MAIKASSOUA**	Mamane	Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi	Niger	Anesthésie-réanimation
8	**MATSANGA**	Arthur	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Anesthésie-réanimation
9	**N'DA-KOFFI**	N'zoa Hélène Cinthia	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Anesthésie-réanimation
10	**NDOM NTOCK**	Ferdinand	Université de Douala	Cameroun	Anesthésie-réanimation
11	**OKOUE ONDO**	Raphael Luc Régis	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Anesthésie-réanimation

2ÈME SOUS-SECTION Cardiologie — 16 candidats

Vice-président : Professeur BALDÉ Mamadou Dadhi (Conakry)

Membres du Jury : Pr BALDÉ Mamadou Dadhi (Conakry) ; Pr ELLENGA MBOLLA Bertrand Fikahem (Brazzaville) ; Pr KRAMOH Kouadio Euloge (Abidjan) ; Pr YAMÉOGO Nobila Valentin (Ouagadougou)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**AFASSINOU**	Yaovi Mignazonzon	Université de Lomé	Togo	Cardiologie
2	**AKAGHA KONDÉ**	Christelle P.	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Cardiologie
3	**BAH**	Mamadou Bassirou Mariama	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Cardiologie
4	**IDRISSA**	Hama	Université Abdou Moumouni	Niger	Cardiologie
5	**KONÉ**	Alpha	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Cardiologie
6	**KOUALA LANDA**	Christian Michel	Université Marien N'Gouabi	Congo	Cardiologie
7	**MINGOU**	Joseph Salvador	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Cardiologie
8	**NDOBO**	Juliette Valerie Daniele	Université de Yaoundé I	Cameroun	Cardiologie
9	**NDOUME OBIANG**	Francis	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Cardiologie
10	**NGAMAMI**	Solange Flore	Université Marien N'Gouabi	Congo	Cardiologie
11	**NGONGANG OUANKOU**	Christian	Université de Dschang	Cameroun	Cardiologie
12	**OWONA NGANDEBE**	Amalia Ariane	Université de Yaoundé I	Cameroun	Cardiologie
13	**SIDDIKATOU**	Djibrilla	Université de Douala	Cameroun	Cardiologie
14	**SONFO**	Boubacar	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Cardiologie
15	**TCHEROU**	Tchaa	Université de Kara	Togo	Cardiologie
16	**THIAM**	Coumba Adiaratou	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Cardiologie

3ÈME SOUS-SECTION Dermatologie-Vénéréologie ; Maladies infectieuses — 14 candidats

Vice-président : Professeur ECRA Elidjé Joseph (Abidjan)

Membres du Jury : Pr ECRA Elidjé Joseph (Abidjan) ; Pr ATADOKPEDE Agbomènou Félix (Cotonou) ; Pr CISSÉ Mohamed (Conakry) ; Pr DIA Ndèye Méry épse BADIANE (Saint Louis) ; Pr KOBANGUE Léon (Bangui) ; Pr PODA Gandaaza Euthyme Armel (Bobo Dioulasso) ; Pr SOMÉ Nessiné Nina (Ouagadougou) ; Pr TANON Koffi Aristophane (Abidjan)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**AKAKPO**	Abla Sefako	Université de Lomé	Togo	Dermatologie-Vénéréologie
2	**AMADOU**	Oumarou	Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi	Niger	Maladies infectieuses
3	**BAWE**	Lidaw Déassoua	Université de Lomé	Togo	Maladies infectieuses
4	**DIALLO**	Mamadou Oury Safiatou	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Maladies infectieuses
5	**GABOUGA**	Falmata	Université de Bangui	Centrafrique	Dermatologie-Vénéréologie
6	**HAROUNA AMADOU**	Mahaman Laouali	Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi	Niger	Maladies infectieuses
7	**KEITA**	Fatimata	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Dermatologie-Vénéréologie
8	**MANOMBA BOULINGUI**	Charleine	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Maladies infectieuses
9	**NDIAYE**	Mame Téné	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Dermatologie-Vénéréologie
10	**NKORO OMBEDE**	Grâce Anita	Université de Yaoundé I	Cameroun	Dermatologie-Vénéréologie
11	**PATASSI**	Akessiwe Akouda	Université de Lomé	Togo	Maladies infectieuses
12	**SECK**	Birame	Université Gaston Berger	Sénégal	Dermatologie-Vénéréologie
13	**TECLESSOU**	Julienne Noudé	Université de Lomé	Togo	Dermatologie-Vénéréologie
14	**TRAORÉ**	Fagnima	Université Lédéa Bernard Ouedraogo (ULBO)	Burkina Faso	Dermatologie-Vénéréologie

4ÈME SOUS-SECTION Hématologie clinique ; Endocrinologie, Métabolisme, Nutrition — 9 candidats

Vice-président : Professeur LEYE Abdoulaye (Dakar)

Membres du Jury : Pr LEYE Abdoulaye (Dakar) ; Pr ABODO Jacko Rhedoor Fete (Abidjan) ; Pr KEREKOU Annelie Célestine (Cotonou) ; Pr KOFFI Kouassi Gustave (Abidjan) ; Pr NGOLET Lydie Ocini (Brazzaville)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**DIACK**	Ngoné Diaba	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Endocrinologie, Métabolisme, Nutrition
2	**DIALLO**	Alpha Mamadou	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Endocrinologie, Métabolisme, Nutrition
3	**DIALLO**	Mamadou Mansour	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Endocrinologie, Métabolisme, Nutrition
4	**DJIBRILLA ALMOUSTAPHA**	Amadou	Université Abdou Moumouni	Niger	Hématologie clinique
5	**ELILIE MAWA ONGOTH**	Farel	Université Marien N'Gouabi	Congo	Endocrinologie, Métabolisme, Nutrition
6	**KANTÉ**	Ansoumane Sayon	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Hématologie clinique
7	**PACKO**	Dieu Le Veut-saint-cyr-sylvestre	Université de Bangui	Centrafrique	Hématologie clinique
8	**SILUÉ**	Dohoma Alexis	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Hématologie clinique
9	**TRAORÉ**	Cathérine	Université Nazi Boni	Burkina Faso	Hématologie clinique

5ÈME SOUS-SECTION Gériatrie ; Hépatologie, gastro-entérologie ; Médecine interne — 14 candidats

Vice-président : Professeur OUATTARA Bourhaima (Bouaké)

Membres du Jury : Pr OUATTARA Bourhaima (Bouaké) ; Pr ATIPO IBARA Blaise Irénée (Brazzaville) ; Pr CAMENGO POLICE Serges Magloire (Bangui) ; Pr COUME Mamadou (Dakar) ; Pr POUYE Abdoulaye (Dakar)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**BA**	Massamba	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Gériatrie
2	**BAH**	Mamadou Lamine Yaya	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Médecine interne
3	**DIALLO**	Djenabou	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Hépatologie, gastro-entérologie
4	**FALL**	Marième Polèle	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Hépatologie, gastro-entérologie
5	**FALL**	Biram Codou	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Médecine interne

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
6	**FAYE**	Fulgence Abdou	Université Alioune Diop de Bambey	Sénégal	Médecine interne
7	**KONÉ**	Amadou	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Hépatologie, gastro-entérologie
8	**KOUASSI**	Lauret	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Médecine interne
9	**MAYANNA**	Habkreo	Université de Ndjaména	Tchad	Hépatologie, gastro-entérologie
10	**NDJITOYAP NDAM**	Antonin Wilson	Université de Yaoundé I	Cameroun	Hépatologie, gastro-entérologie
11	**NTSAMA ESSOMBA**	Marie-Josiane	Université de Yaoundé I	Cameroun	Gériatrie
12	**WANN**	Thierno Amadou	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Médecine interne
13	**YOUSSOUF**	Oumarou	Université de Bangui	Centrafrique	Hépatologie, gastro-entérologie
14	**ZOUNGRANA**	Lassane	Université Joseph Ki-Zerbo	Burkina Faso	Médecine interne

6ÈME SOUS-SECTION Cancérologie ou Oncologie médicale ; Imagerie médicale ; Radiologie - Radiodiagnostic et imagerie médicale

13 candidats

Vice-président : Professeur ADJENOU Komlanvi Ettè Victor (Lomé)

Membres du Jury : Pr ADJENOU Komlanvi Ettè Victor (Lomé) ; Pr ADOUBI Innocent (Abidjan) ; Pr AMADOU Abdoulatif (Kara) ; Pr KONATÉ Issa (Bouaké) ; Pr MALANDA-MFINGA Judith épse NSONDE MONDZIE (Brazzaville) ; Pr MOIFO Boniface (Yaoundé) ; Pr ZEH Odile Fernande (Yaoundé)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**ADANI-IFE**	Ablavi Ahoefa Oyénitiwa	Université de Lomé	Togo	Cancérologie ou Oncologie médicale
2	**BALDÉ**	Alpha Abdoulaye	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Imagerie médicale
3	**DINA BELL**	Esther Hortense Murielle	Université de Douala	Cameroun	Cancérologie ou Oncologie médicale
4	**DONGMO FOMEKONG**	Sylviane	Université de Buea	Cameroun	Radiologie - Radiodiagnostic et imagerie médicale
5	**ESSON MAPOKO**	Berthe Sabine	Université de Yaoundé I	Cameroun	Cancérologie ou Oncologie médicale
6	**GUINDO**	Ilias	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Radiologie - Radiodiagnostic et imagerie médicale
7	**KABAS**	Raissa-Michelle	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Radiologie - Radiodiagnostic et imagerie médicale
8	**KOUMA**	Alassane	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Radiologie - Radiodiagnostic et imagerie médicale
9	**MBEDE**	Maggy	Université de Yaoundé I	Cameroun	Radiologie - Radiodiagnostic et imagerie médicale
10	**MOULION TAPOUH**	Jean Roger	Université de Dschang	Cameroun	Radiologie - Radiodiagnostic et imagerie médicale
11	**NWATSOCK**	Joseph Francis	Université de Yaoundé I	Cameroun	Radiologie - Radiodiagnostic et imagerie médicale
12	**OHUI**	Estelle Valérie	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Imagerie médicale
13	**ONANA**	Yannick Richard	Université de Garoua	Cameroun	Radiologie - Radiodiagnostic et imagerie médicale

7ÈME SOUS-SECTION Médecine du Travail ; Médecine légale ; Rééducation fonctionnelle (Médecine physique et de réadaptation) ; Rhumatologie

11 candidats

Vice-président : Professeur AYELO Ahoumenou Paul (Cotonou)

Membres du Jury : Pr AYELO Ahoumenou Paul (Cotonou) ; Pr ALAGNIDE Hountondji Etienne (Cotonou) ; Pr DABOIKO Félix Jean Claude (Bouaké) ; Pr ETI Edmond (Abidjan) ; Pr HOUZOU Prenam (Kara) ; Pr NDIAYE Mor (Dakar) ; Pr SOUMAH Mohamed Maniboliot (Dakar)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**AGBOBLI**	Yawo Apélété	Université de Lomé	Togo	Médecine du travail
2	**BARRY**	Abdoulaye	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Rhumatologie
3	**BOMBO**	Julien Djoman M'boifo	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Rééducation fonctionnelle (Médecine physique et de réadaptation)
4	**CONDÉ**	Kaba	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Rhumatologie
5	**COULIBALY**	Abidou Kawélé	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Rhumatologie
6	**DIEDHIOU**	Bocar Baïla	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Médecine du travail
7	**GUIEGUI**	Chimène Pulchérie	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Médecine du travail

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
8	**KABORÉ**	Fulgence	Université Joseph Ki-Zerbo	Burkina Faso	Rhumatologie
9	**NGONGANG**	Gilbert Frank Olivier	Université de Yaoundé I	Cameroun	Médecine légale
10	**N'GUESSAN**	Linda Melissa Affoue	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Médecine du travail
11	**TRAORÉ**	Issa	Université Nazi Boni	Burkina Faso	Médecine du travail

8ÈME SOUS-SECTION Néphrologie — 7 candidats

Vice-président : Professeur COULIBALY Gérard (Ouagadougou)

Membres du Jury : Pr COULIBALY Gérard (Ouagadougou) ; Pr CISSÉ Mouhamadou Moustapha (Thiès) ; Pr VIGAN Jacques (Cotonou) ; Pr YAO Kouame Hubert (Abidjan)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**BALDÉ**	Mamadou Saliou 2	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Néphrologie
2	**BONZI**	Yéremadè Juste	Université Joseph Ki-Zerbo	Burkina Faso	Néphrologie
3	**KONAN**	Serge Didier	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Néphrologie
4	**LENGANI**	Habin Yabama Aïda	Université Joseph Ki-Zerbo	Burkina Faso	Néphrologie
5	**MAIMOUNA**	Mahamat	Université de Yaoundé I	Cameroun	Néphrologie
6	**MBENGUE**	Mansour	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Néphrologie
7	**TSEVI**	Yawovi Mawufemo	Université de Lomé	Togo	Néphrologie

9ÈME SOUS-SECTION Neurologie ; Psychiatrie d'adultes — 10 candidats

Vice-président : Professeur YEO TENENA Yessonguilana Jean Marie (Abidjan)

Membres du Jury : Pr YEO TENENA Yessonguilana Jean Marie (Abidjan) ; Pr BALOGOU Agnon Ayélola Koffi (Lomé) ; Pr DOUMA DJIBO Maiga (Niamey) ; Pr KOUNA Philomène épse NDOUONGO (Libreville) ; Pr MBELESSO Pascal (Bangui)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**AHOUNOU**	Etobo Innocent	Université Félix Houphouët- Boigny	Côte d'Ivoire	Psychiatrie d'adultes
2	**AKA**	Rita Ahou	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Psychiatrie d'adultes
3	**AMON**	Muriel Tchwa	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Neurologie
4	**BAGUE**	Boubacar	Université Joseph Ki-Zerbo	Burkina Faso	Psychiatrie d'adultes
5	**FOKSOUNA**	Sakadi	Université de N'Djaména	Tchad	Neurologie
6	**GAMS MASSI**	Daniel	Université de Douala	Cameroun	Neurologie
7	**GNIGONE**	Pupchen Marylise	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Neurologie
8	**KOUNDOUL**	Adama	Université Assane SECK de Ziguinchor	Sénégal	Psychiatrie d'adultes
9	**NANÉMA**	Désiré	Université Lédéa Bernard Ouedraogo (ULBO)	Burkina Faso	Psychiatrie d'adultes
10	**NYANGUI MAPAGA**	Jennifer	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Neurologie

10ÈME SOUS-SECTION Pédiatrie ; Pédiatrie, génétique médicale — 17 candidats

Vice-président : Professeur AMORISSANI Amah Madeleine épse FOLQUET (Abidjan)

Membres du Jury : Pr AMORISSANI Amah Madeleine épse FOLQUET (Abidjan) ; Pr AGOSSOU Joseph (Parakou) ; Pr DOUTI Nadiedjoa Kokou (Lomé) ; Pr FALL Amadou Lamine (Dakar) ; Pr FAYE Papa Moctar (Dakar) ; Pr MOYEN Engora (Brazzaville) ; Pr OKOKO Annie Rachelle (Brazzaville)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**DJIKE PUEPI**	Yolande	Université de Buea	Cameroun	Pédiatrie
2	**EPOSSE EKOUBE**	Charlotte	Université de Douala	Cameroun	Pédiatrie
3	**KAGO TAGUE**	Daniel Armand	Université de Yaoundé I	Cameroun	Pédiatrie
4	**KAMO SELANGAÏ**	Hélène	Université de Garoua	Cameroun	Pédiatrie
5	**KOSH KOMBA PALET**	Jess Elio	Université de Bangui	Centrafrique	Pédiatrie
6	**KPANIDJA**	Médétinmè Gérard	Université de Parakou	Bénin	Pédiatrie, génétique médicale
7	**MBONO BETOKO**	Ritha Carole	Université de Douala	Cameroun	Pédiatrie
8	**MEGUIEZE**	Claude-Audrey	Université de Yaoundé I	Cameroun	Pédiatrie
9	**MEKONE NKWELE**	Isabelle	Université de Yaoundé I	Cameroun	Pédiatrie
10	**NOUKEU NJINKUI**	Diomede	Université de Dschang	Cameroun	Pédiatrie
11	**OUATTARA**	Chantal Fati Claude	Université Joseph KI-ZERBO	Burkina Faso	Pédiatrie
12	**OUÉDRAOGO**	Paul	Université Saint Thomas d'Aquin (USTA)	Burkina Faso	Pédiatrie

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
13	**OUERMI**	Alain Saga	Université Lédéa Bernard Ouedraogo (ULBO)	Burkina Faso	Pédiatrie
14	**SAMAILA**	Aboubacar	Université Abdou Moumouni	Niger	Pédiatrie
15	**SAVADOGO**	Hamidou	Université Lédéa Bernard Ouedraogo (ULBO)	Burkina Faso	Pédiatrie
16	**TONY NENGOM**	Jocelyn	Université de Yaoundé I	Cameroun	Pédiatrie
17	**YANZA**	Marie Christine Awa	Université de Bangui	Centrafrique	Pédiatrie

11ÈME SOUS-SECTION Pédiatrie, génétique médicale — 18 candidats

Vice-président : Professeur SYLLA Mariam (Bamako)

Membres du Jury : Pr SYLLA Mariam (Bamako) ; Pr ADEDEMY Julien Didier (Parakou) ; Pr AZOUMAH Komi Deladem (Kara) ; Pr CHELO David (Yaoundé) ; Pr DICKO Fatoumata épse TOURE (Bamako) ; Pr GODY Jean Chrysostome (Bangui) ; Pr OUÉDRAOGO Solange Odile épse YUGBARE (Ouagadougou)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**AKA**	Koko Martine Aude-hélène	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Pédiatrie, génétique médicale
2	**AKOLLY**	Djatougbé Ayaovi Elie	Université de Lomé	Togo	Pédiatrie, génétique médicale
3	**AVI**	Christelle Honorine Rohon	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Pédiatrie, génétique médicale
4	**BARRY**	Aissata	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Pédiatrie
5	**CHERIF**	Mahamoud Sama	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Pédiatrie
6	**CONDÉ**	Ibrahima	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Pédiatrie
7	**DIENG**	Yaay Joor Koddu Biigé	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Pédiatrie
8	**DIOP**	Mamadou Moustapha	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Pédiatrie
9	**DJIVOHESSOUN**	Augustine Christelle Ahou	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Pédiatrie, génétique médicale
10	**DJOMAN**	Apie Isabelle	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Pédiatrie, génétique médicale
11	**EHILE**	Assamala Marielle Sophie	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Pédiatrie, génétique médicale
12	**GRO**	Bi André Marius	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Pédiatrie, génétique médicale
13	**KOUADIO**	Evelyne Adjokoua	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Pédiatrie, génétique médicale
14	**LEMBET MIKOLO**	Aude Mariela	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Pédiatrie
15	**MINKO**	Julienne Isabelle Valérie	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Pédiatrie
16	**OUATTARA**	Gneneyeri Joseph	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Pédiatrie, génétique médicale
17	**SOW**	Amadou	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Pédiatrie
18	**TAKASSI**	Ounoo Elom	Université de Lomé	Togo	Pédiatrie, génétique médicale

12ÈME SOUS-SECTION Pneumo-phtisiologie — 9 candidats

Vice-président : Professeur TOLOBA Yacouba (Bamako)

Membres du Jury : Pr TOLOBA Yacouba (Bamako) ; Pr ACHI Hoboueu Vincent (Bouaké) ; Pr NDIAYE Elhadji Mamadou (Thiès) ; Pr OUÉDRAOGO Gisèle Marie Euphemie épse BADOUM (Ouagadougou)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**AZIAGBE**	Koffi Atsu	Université de Lomé	Togo	Pneumo-phtisiologie
2	**BALKISSOU**	Adamou Dodo	Université de Garoua	Cameroun	Pneumo-phtisiologie
3	**CISSÉ**	Maïmouna Fafa	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Pneumo-phtisiologie
4	**DIALLO**	Oumou Hawa	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Pneumo-phtisiologie
5	**ENDALE MANGAMBA**	Laurent - Mireille	Université de Douala	Cameroun	Pneumo-phtisiologie
6	**GAGARA ISSOUFOU MADOUGOU**	Assiatou	Université Abdou Moumouni	Niger	Pneumo-phtisiologie
7	**SOURABIE**	Adama	Université Nazi Boni	Burkina Faso	Pneumo-phtisiologie
8	**TOURÉ**	Demba	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Pneumo-phtisiologie
9	**YEO**	Liomèhin	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Pneumo-phtisiologie

13ÈME SOUS-SECTION Informatique médicale ; Santé publique : option : économie de la santé ; épidémiologie ; Santé publique : option Médecine préventive

8 candidats

Vice-président : Professeur MÉDA Nicolas (Ouagadougou)

Membres du Jury : Pr MÉDA Nicolas (Ouagadougou) ; Pr ACRAY-ZENGBÉ Pétronille (Abidjan) ; Pr BAGAYOKO Cheick Oumar (Bamako) ; Pr DELAMOU Alexandre (Conakry) ; Pr SECK Ibrahima (Dakar)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**BITA FOUDA**	André Arsène	Université de Douala	Cameroun	Epidémiologie
2	**COULIBALY**	Cheick Abou	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Santé publique : option Epidémiologie
3	**DAH**	Ter Tiero Elias	Université Lédéa Bernard Ouedraogo (ULBO)	Burkina Faso	Epidémiologie
4	**DIARRA**	Souleymane Sékou	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Epidémiologie
5	**KPEBO**	Djoukou Olga Denise	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Epidémiologie
6	**SABLE**	Parfait Stéphane	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Santé publique : option Médecine préventive
7	**SALAMI**	Lamidhi	Université d'Abomey-Calavi	Bénin	Santé publique : option Économie de la santé
8	**YAMÉOGO**	Relwendé Aristide	Université Joseph Ki-Zerbo	Burkina Faso	Informatique médicale

SECTION

CHIRURGIE ET SPÉCIALITÉS CHIRURGICALES

119 candidats · 9 sous-sections · Président : Professeur Vincent de Paul DJIENTCHEU NGUEMALEU (Université Yaoundé I)

1ÈRE SOUS-SECTION Cancérologie ou Oncologie chirurgicale ; Chirurgie générale ; Chirurgie viscérale — 12 candidats

Vice-président : Professeur TOURÉ Aboubakar (Conakry)

Membres du Jury : Pr TOURÉ Aboubacar (Conakry) ; Pr CHOUA Ouchemi (N'Djaména) ; Pr DIANÉ Bamourou (Abidjan) ; Pr DIENG Madieng (Dakar) ; Pr TOGO Adegné (Bamako)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**ABDOULAYE**	Maman Bachir	Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi	Niger	Chirurgie générale
2	**AMOUZOU**	Efoé-ga Yawod Olivier	Université de Lomé	Togo	Chirurgie générale
3	**BAH**	Malick	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Cancérologie ou Oncologie chirurgicale
4	**CAMARA**	Naby Soriba	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Chirurgie viscérale
5	**DIAKITÉ**	Saikou Yaya	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Chirurgie viscérale
6	**EKANI BOUKAR MAHAMAT**	Yannick	Université de Buea	Cameroun	Chirurgie générale
7	**ELION OSSIBI**	Pierlesky	Université Marien N'gouabi	Congo	Chirurgie générale
8	**FOFANA**	Naby	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Chirurgie viscérale
9	**GUEYE**	Mohamadou Lamine	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Chirurgie générale
10	**MIROTIGA**	Anicette Petula	Université de Bangui	Centrafrique	Chirurgie générale
11	**NDONG**	Abdourahmane	Université Gaston Berger	Sénégal	Chirurgie générale
12	**SAVOM**	Éric Patrick	Université de Yaoundé I	Cameroun	Chirurgie générale

2ÈME SOUS-SECTION Chirurgie cardiovasculaire ; Chirurgie pédiatrique ; Chirurgie thoracique — 17 candidats

Vice-président : Professeur AKAKPO-NUMADO Gamedzi Komlatsè (Lomé)

Membres du Jury : Pr AKAKPO-NUMADO Gamedzi Komlatsè (Lomé) ; Pr BANDRÉ Emile (Ouagadougou) ; Pr COULIBALY Yacaria (Bamako) ; Pr DIENG Papa Adama (Dakar) ; Pr SOUAGA Kouassi Antonin (Abidjan)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**BENIE**	Adoubs Célestin	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Chirurgie pédiatrique
2	**DIAGNE**	Papa Amath	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Chirurgie cardiovasculaire
3	**KATCHE**	Koutoua Eric	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Chirurgie cardiovasculaire
4	**KEITA**	Balla	Université Gamal Abdel Nasser De Conakry (UGANC)	Guinée	Chirurgie pédiatrique
5	**KOFFI**	Koffi Maxime	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Chirurgie pédiatrique
6	**KOUASSI**	Amenan-kan Sophie	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Chirurgie pédiatrique
7	**LOHOUROU**	Grah Franck	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Chirurgie pédiatrique
8	**MAHAMAT NOUR**	Abakar Djibrine	Université de N'djaména	Tchad	Chirurgie pédiatrique
9	**MENEAS**	Gueu Christophe	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Chirurgie cardiovasculaire
10	**MVE MVONDO**	Charles	Université de Yaoundé I	Cameroun	Chirurgie cardiovasculaire
11	**NKOLE ABOUGHE OBAME**	Mélina Marie	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Chirurgie pédiatrique
12	**NYANIT BOB**	Dorcas	Université de Yaoundé I	Cameroun	Chirurgie pédiatrique
13	**OLIVIER**	Ngaringuem	Université de N'djaména	Tchad	Chirurgie pédiatrique
14	**SANI ZAKARI**	Mamane Rabiou	Université Abdou Moumouni	Niger	Chirurgie thoracique
15	**SAWADOGO**	Adama	Université Joseph Ki-Zerbo	Burkina Faso	Chirurgie cardiovasculaire
16	**SEYE**	Cheikh	Université Alioune Diop de Bambey	Sénégal	Chirurgie pédiatrique
17	**TOURÉ**	Mamadou Alpha	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Chirurgie pédiatrique

3ÈME SOUS-SECTION Neurochirurgie ; Stomatologie et Chirurgie maxillo- faciale ; Chirurgie plastique et reconstructrice 11 candidats

Vice-président : Professeur KONSEM Tarcissus (Ouagadougou)

Membres du Jury : Pr KONSEM Tarcissus (Ouagadougou) ; Pr DIALLO Oumar (Bamako) ; Pr DJIENTCHEU NGUEMALEU Vincent de Paul (Yaoundé) ; Pr HAIDARA Aderehime (Abidjan) ; Pr SANKALE Anne-aurore (Dakar)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**ASSOUMANE ISSA**	Ibrahim	Université Abdou Moumouni	Niger	Neurochirurgie
2	**BELLO**	Figuim	Université de Yaoundé I	Cameroun	Neurochirurgie
3	**BERETE**	Ibrahima	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Neurochirurgie
4	**DIOP**	Abdoulaye	Université Assane Seck de Ziguinchor	Sénégal	Neurochirurgie
5	**DJOUBAIROU DJIDJIWA**	Ben Ousmanou	Université de Douala	Cameroun	Neurochirurgie
6	**FAYE**	Ababacar Diegane	Université Iba Der Thiam de Thiès	Sénégal	Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale
7	**FOBA**	Mamadou Lassana	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Chirurgie plastique et reconstructrice
8	**KOUAKOU**	Konan René	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale
9	**MABIKA**	Bredel Djeri-djor	Université Marien N'gouabi	Congo	Stomatologie et Chirurgie maxillo-faciale
10	**OUMAROU HAMAN**	Nassourou	Université de Yaounde I	Cameroun	Neurochirurgie
11	**TOUDJINGAR**	Goumantar Félicien	Université de N'djaména	Tchad	Neurochirurgie

4ÈME SOUS-SECTION Gynécologie Obstétrique 13 candidats

Vice-président : Professeur DOUMBIA Yacouba (Abidjan)

Membres du Jury : Pr DOUMBIA Yacouba (Abidjan) ; Pr ITOUA CLAUTAIRE (Brazzaville) ; Pr NGBALE Norbert Richard (Bangui) ; Pr SY Telly (Conakry) ; Pr TSHABU TSHINGUTA Christiane (Cotonou)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**BATOUM**	Véronique Sophie	Université de Yaoundé I	Cameroun	Gynécologie Obstétrique
2	**BUAMBO**	Gauthier Régis Jostin	Université Marien N'gouabi	Congo	Gynécologie Obstétrique
3	**EBONG**	Cliford Ebontane	Université de Yaoundé I	Cameroun	Gynécologie Obstétrique
4	**INNA RAKYA**	.	Université de Garoua	Cameroun	Gynécologie Obstétrique
5	**KETEVI**	Améyo Ayoko	Université de Lomé	Togo	Gynécologie Obstétrique
6	**KLIKPEZO**	Roger	Université de Parakou	Bénin	Gynécologie Obstétrique
7	**LOGBO-AKEY**	Kossi Edem	Université de Kara	Togo	Gynécologie Obstétrique
8	**MENDOUA**	Michèle Florence	Université de Douala	Cameroun	Gynécologie Obstétrique
9	**METOGO NTSAMA**	Junie Annick	Université de Yaoundé I	Cameroun	Gynécologie Obstétrique
10	**NSAHLAI**	Christiane Jivir Fomu	Université de Yaoundé I	Cameroun	Gynécologie Obstétrique
11	**NYADA**	Serge Robert	Université de Yaoundé I	Cameroun	Gynécologie Obstétrique
12	**POTOKOUE MPIA**	Nuelly Samantha Bialay	Université Marien N'gouabi	Congo	Gynécologie Obstétrique
13	**TOMPEEN**	Isidore	Université de Yaoundé I	Cameroun	Gynécologie Obstétrique

5ÈME SOUS-SECTION Gynécologie Obstétrique 13 candidats

Vice-président : Professeur MBOUDOU Emile Télesphore (Yaoundé)

Membres du Jury : Pr MBOUDOU Émile Télesphore (Yaoundé) ; Pr CISSÉ Mamadou Lamine (Thiès) ; Pr FOUMSOU LHAGADANG (N'Djaména) ; Pr HORO Gninlgninrin Apollinaire (Abidjan) ; Pr NAYAMA Madi (Niamey)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**ANGOI**	Aya Virginie	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Gynécologie Obstétrique
2	**BAH**	Oumou Hawa	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Gynécologie Obstétrique
3	**BALDÉ**	Ousmane	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Gynécologie Obstétrique
4	**CONTÉ**	Ibrahima	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Gynécologie Obstétrique
5	**DIALLO**	Fatoumata Bamba	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Gynécologie Obstétrique
6	**FANE**	Seydou	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Gynécologie Obstétrique
7	**GBARY**	Akpa Yei Eleonore	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Gynécologie Obstétrique

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
8	**GUEYE**	Lamine	Université Iba Der Thiam de Thiès	Sénégal	Gynécologie Obstétrique
9	**KOUMA**	Aminata	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Gynécologie Obstétrique
10	**OLOU**	N'guessan Luc	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Gynécologie Obstétrique
11	**OUMAROU GARBA**	Souleymane	Université André Salifou de Zinder	Niger	Gynécologie Obstétrique
12	**SIMA**	Mamadou	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Gynécologie Obstétrique
13	**SISSOKO**	Abdoulaye	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Gynécologie Obstétrique

6ÈME SOUS-SECTION Ophtalmologie — 18 candidats

Vice-président : Professeur NDOYE Paule Mary Françoise Aïda épse ROTH (Dakar)

Membres du Jury : Pr NDOYE Paule Mary Françoise Aïda épse ROTH (Dakar) ; Pr AMZA Abdou (Niamey) ; Pr AYENA Koffi Didier (Lomé) ; Pr BERETE Rokia épse COULIBALY (Abidjan) ; Pr MAKITA Chantal (Brazzaville) ; Pr ODOULAMI Lisette Isabelle épse YEHOUESSI (Cotonou)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**ABOUBAKAR**	Hassan	Université de Douala	Cameroun	Ophtalmologie
2	**ASSOUMOU**	Prudence Ada	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Ophtalmologie
3	**BAH**	Thierno Madjou	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Ophtalmologie
4	**BALDÉ**	Alpha Ibrahima	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Ophtalmologie
5	**BALDÉ**	Abdoul Karim	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Ophtalmologie
6	**DIABATÉ**	Zana	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Ophtalmologie
7	**DIANE**	Sonassa	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Ophtalmologie
8	**ELIEN GAGNAN YAN ZAOU TOU**	Rodrigue Romuald	Université de Bangui	Centrafrique	Ophtalmologie
9	**KONAN**	Abaukan Kolou Justin	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Ophtalmologie
10	**LAMINOU**	Laouali	Université André Salifou De Zinder	Niger	Ophtalmologie
11	**MVILONGO TSIMI**	Caroline	Université de Yaoundé I	Cameroun	Ophtalmologie
12	**NANFACK NGOUNE**	Chantal	Université de Yaoundé I	Cameroun	Ophtalmologie
13	**NOMO**	Arlette Francine	Université de Yaoundé I	Cameroun	Ophtalmologie
14	**NOUHOU DIORI**	Adam	Université Abdou Moumouni	Niger	Ophtalmologie
15	**SANTOS**	Mawuli Ayodélé Komi	Université de Lomé	Togo	Ophtalmologie
16	**SOVOGUI**	Maxime Dantouma	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Ophtalmologie
17	**SY**	El Hadji Malick	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Ophtalmologie
18	**TYAU-TYAU**	Harba	Université Adam Barka D'abéché (UNABA)	Tchad	Ophtalmologie

7ÈME SOUS-SECTION Oto-Rhino-Laryngologie et chirurgie maxillo-faciale — 11 candidats

Vice-président : Professeur ADJIBABI Wassi (Cotonou)

Membres du Jury : Pr ADJIBABI Wassi (Cotonou) ; Pr ELOLA Abdoulaye (Bobo Dioulasso) ; Pr KOUASSI YAO Mathurin (Abidjan) ; Pr NJOCK Louis Richard (Yaoundé) ; Pr ONDZOTTO Gontran (Brazzaville)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**ABOUBAKAR ASSIDICK**	Taoussi	Université de N'djaména	Tchad	ORL et Chirurgie Cervico-faciale
2	**ANDJOCK NKOUO**	Yves Christian	Université de Yaoundé I	Cameroun	ORL et Chirurgie Cervico-faciale
3	**ATANGA**	Léonel Christophe	Université de Yaoundé I	Cameroun	ORL et Chirurgie Cervico-faciale
4	**DJAFAROU**	Abarchi Boubé	Université Abdou Moumouni	Niger	ORL et Chirurgie Cervico-faciale
5	**FOMA**	Winga	Université de Lomé	Togo	ORL et Chirurgie Cervico-faciale
6	**KOSSINDA**	Frédéric	Université de Bangui	Centrafrique	ORL et Chirurgie Cervico-faciale
7	**LEKASSA**	Pierrette	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie maxillo-faciale
8	**LENGANE**	Nogognan Ignace	Université Lédea Bernard Ouedraogo (ULBO)	Burkina Faso	ORL et Chirurgie Cervico-faciale
9	**MINKA NGOM**	Esthelle Geneviève Stéphanie	Université de Douala	Cameroun	ORL et Chirurgie Cervico-faciale

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
10	**MOSSUS**	Yannick	Université de Yaoundé I	Cameroun	ORL et Chirurgie Cervico-faciale
11	**NGO NYEKI**	Adèle-rose	Université de Yaoundé I	Cameroun	ORL et Chirurgie Cervico-faciale

8ÈME SOUS-SECTION Orthopédie Traumatologie — 13 candidats

Vice-président : Professeur ABALO Anani (Lomé)

Membres du Jury : Pr ABALO Anani (Lomé) ; Pr KASSÉ Amadou Ndiassé (Dakar) ; Pr TALL Mohamed (Ouagadougou) ; Pr TÉKPA Bertrand Jean-de-dieu (Bangui) ; Pr TRAORÉ Alidou (Abidjan)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**ABIOME**	Rodrigue	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Orthopédie Traumatologie
2	**BOMBAH**	Freddy Mertens	Université de Douala	Cameroun	Orthopédie Traumatologie
3	**COULIBALY**	Kalifa	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Orthopédie Traumatologie
4	**DABIRÉ**	Mwinyanne Narcisse	Université Saint Thomas D'Aquin (USTA)	Burkina Faso	Orthopédie Traumatologie
5	**DELLANH**	Yaovi Yanick	Université de Lomé	Togo	Orthopédie Traumatologie
6	**DIAO**	Souleymane	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Orthopédie Traumatologie
7	**FONKOUE**	Loïc	Université de Yaoundé I	Cameroun	Orthopédie Traumatologie
8	**IDÉ**	Garba	Université Abdou Moumouni	Niger	Orthopédie Traumatologie
9	**KOUASSI**	Aya Adelaïde Natacha	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Orthopédie Traumatologie
10	**MBA MBA**	Cyprien	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Orthopédie Traumatologie
11	**MIKIELA**	Anicet	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Orthopédie Traumatologie
12	**MULUEM**	Olivier Kennedy	Université de Yaoundé I	Cameroun	Orthopédie Traumatologie
13	**YEPIE**	Meney Gildas Armand	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Orthopédie Traumatologie

9ÈME SOUS-SECTION Urologie Andrologie — 11 candidats

Vice-président : Professeur BOUYA Prosper Alain (Brazzaville)

Membres du Jury : Pr BOUYA Prosper Alain (Brazzaville) ; Pr DIAKITÉ Mamadou Lamine (Bamako) ; Pr DIALLO Abdoulaye Bobo (Conakry) ; Pr KABORÉ Fasnewindé Aristide (Ouagadougou) ; Pr RIMTEBAYE Kimassoum (N'Djaména)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**BAH**	Mamadou Diawo	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Urologie Andrologie
2	**DIALLO**	Moussa Salifou	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Urologie Andrologie
3	**EPOUPA NGALLE**	Frantz Guy	Université de Yaoundé I	Cameroun	Urologie Andrologie
4	**FOUDA**	Jean Cedrick	Université de Yaoundé I	Cameroun	Urologie Andrologie
5	**JALLOH**	Mohamed	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Urologie Andrologie
6	**KANTÉ**	Daouda	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Urologie Andrologie
7	**MBOUCHE**	Landry Oriole	Université de Yaoundé I	Cameroun	Urologie Andrologie
8	**MEKEME MEKEME**	Junior Barthelemy	Université de Yaoundé I	Cameroun	Urologie Andrologie
9	**NDOYE**	Medina	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Urologie Andrologie
10	**NWAHA MAKON**	Axel Stéphane	Université de Yaoundé I	Cameroun	Urologie Andrologie
11	**SARR**	Alioune	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Urologie Andrologie

SECTION

SCIENCES FONDAMENTALES ET MIXTES

32 candidats · 4 sous-sections · Président : Professeur Boniface KOFFI (Université de Bangui)

1ÈRE SOUS-SECTION Anatomie et cytologies pathologiques — 9 candidats

Vice-président : Professeur MOUKASSA Donatien (Brazzaville)

Membres du Jury : Pr MOUKASSA Donatien (Brazzaville) ; Pr DARRE Tchin (Lomé) ; Pr DOUKOURÉ Brahima (Abidjan) ; Pr KOFFI Boniface (Bangui) ; Pr LAMIEN Assita épse SANOU (Ouagadougou)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**ABOUNA**	Alain Didier	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Anatomie et cytologie pathologiques
2	**COULIBALY**	Zana Ismael	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Anatomie et cytologie pathologiques
3	**EFARED**	Boubacar	Université Abdou Moumouni	Niger	Anatomie et cytologie pathologiques
4	**MENDOUGA MENYE**	Coralie Reine Bertine	Université de Yaoundé I	Cameroun	Anatomie et cytologie pathologiques
5	**MOHAMED LAMINE ABANI**	Aichatou Balaraba	Université Abdou Moumouni	Niger	Anatomie et cytologie pathologiques
6	**MOUAMBA**	Fabien Gaël	Université Marien N'Gouabi	Congo	Anatomie et cytologie pathologiques
7	**NEMIAN**	Meurde	Université de N'djaména	Tchad	Anatomie et cytologie pathologiques
8	**TAPANDE YAKOSSA**	Eva Elémence	Université de Bangui	Centrafrique	Anatomie et cytologie pathologiques
9	**TRAORÉ**	Zie Cheick Ahmed	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Anatomie et cytologie pathologiques

2ÈME SOUS-SECTION Anatomie et organogénèse ; Histologie-Embryologie, Cytogénétique ; Anatomie et organogenèse option chirurgie générale (2) — 7 candidats

Vice-président : Professeur DIOP Mamadou (Dakar)

Membres du Jury : Pr DIOP Mamadou (Dakar) ; Pr KAKOU Konan Médard (Abidjan) ; Pr MANYACKA Ma NYEMB Philippe (Saint Louis) ; Pr YAO Gnangoran Victor (Bouaké)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**DIOP**	Ndiaga	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Histologie, Embryologie, Cytogénétique
2	**GUEYE**	Mame Vénus	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Histologie, Embryologie, Cytogénétique
3	**KANTÉ**	Abdoulaye	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Anatomie et organogenèse option chirurgie générale
4	**LALEYE**	Christel Marie Fortunat Olatumbossun B.i.	Université d'Abomey-Calavi	Bénin	Anatomie et organogenèse option chirurgie générale
5	**MAR**	Ndèye Bigué	Université Iba Der Thiam de Thiès	Sénégal	Anatomie et organogénèse
6	**NDIADE**	Amadou	Université Alioune Diop de Bambey	Sénégal	Histologie, Embryologie, Cytogénétique
7	**WADE**	Racky	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Anatomie et organogénèse

3ÈME SOUS-SECTION Bactériologie-virologie ; Parasitologie-Mycologie ; Immunologie — 8 candidats

Vice-président : Professeur BOUYOU AKOTET Marielle Karine (Libreville)

Membres du Jury : Pr BOUYOU AKOTET Marielle Karine (Libreville) ; Pr KOUASSI Aya Alphonsine épse M'BENGUE (Abidjan) ; Pr MBENGUE Babacar (Dakar) ; Pr OGOUYEMI Aurore Bertille épse HOUNTO (Cotonou)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**BALAM**	Saidou	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Immunologie
2	**BEAVOGUI**	Abdoul Habib	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Parasitologie - Mycologie
3	**DOU**	Gonat Serge Pacôme	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Parasitologie - Mycologie

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
4	**MOUTOMBI DITOMBI**	Bridy Chesly	Université des Sciences de la Santé (USS)	Gabon	Parasitologie - Mycologie
5	**NADJIR**	Liza Koboyo	Université de Lomé	Togo	Immunologie
6	**NGANDO**	Laure	Université de Yaoundé I	Cameroun	Parasitologie - Mycologie
7	**SEKANGUE OBILI**	Géril	Université Marien N'Gouabi	Congo	Parasitologie - Mycologie
8	**YACOUBA**	Abdourahamane	Université Abdou Moumouni	Niger	Bactériologie, virologie

4ÈME SOUS-SECTION Biochimie ; Biophysique, Médecine nucléaire ; Hématologie biologique ; Physiologie — 8 candidats

Vice-président : Professeur KAFANDO Eléonore Marie Pulchérie Ouindyam (Ouagadougou)

Membres du Jury : Pr KAFANDO Eléonore Marie Pulchérie Ouindyam (Ouagadougou) ; Pr ADAMBOUNOU Kokou (Lomé) ; Pr AMA MOOR Vicky Jocelyne (Yaoundé) ; Pr AWEDE Bonaventure Lucien Séverin (Cotonou)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**DERE**	Kwadjo Anicet Luc	Université Alassane Ouattara	Côte d'Ivoire	Biochimie
2	**FACHINAN**	Olatoundé Herbert	Université de Parakou	Bénin	Biophysique, Médecine nucléaire
3	**HOUNDETOUNGAN**	Gilles David	Université d'Abomey-Calavi	Bénin	Biophysique, Médecine nucléaire
4	**HOUNDJO**	Salimata Diagne	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Physiologie
5	**LAYIBO**	Yao	Université de Lomé	Togo	Hématologie biologique
6	**MAGNANG**	Hèzouwè	Université de Lomé	Togo	Hématologie biologique
7	**MOUSSA ISSOUFOU**	Djibrillou	Université Abdou Moumouni	Niger	Biophysique, Médecine nucléaire
8	**TOURÉ**	Maïmouna	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Physiologie

SECTION

PHARMACIE

41 candidats · 3 sous-sections · Présidente : Professeure Asseypo Marie-Laure HAUHOUOT épse ATTOUNGBRE (Université Félix Houphouët-Boigny)

1ÈRE SOUS-SECTION Droit et déontologie pharmaceutique ; Pharmacologie ; Pharmacognosie ; Pharmacie galénique et industrielle

15 candidats

Vice-président : Professeur BALDÉ Elhadj Saidou (Conakry)

Membres du Jury : Membres du Jury : Pr BALDÉ Elhadj Saidou (Conakry) ; Pr BAKOMA Batomayena (Lomé) ; Pr BOURDON OLIVIER (Paris) ; Pr KOFFI Armand Angely (Abidjan) ; Pr NDAO Youssou (Dakar) ; Pr N'GUESSAN Amenan Geneviève épse IRIE (Abidjan) ; Pr YAMEOGO Boumbéwendin Gérard Josias (Ouagadougou)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**AMONKOU**	Anne-Cinthia	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Droit et déontologie pharmaceutique
2	**BALLO**	Mahamadou	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Pharmacologie
3	**BOKA**	Paule Mireille	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Droit et déontologie pharmaceutique
4	**CAMARA**	Aboubacar Kadiatou	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Pharmacognosie
5	**DIOP**	Moussa	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Pharmacie galénique et industrielle
6	**DOFFOU**	Oriadjé Elisée	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Pharmacie clinique et thérapeutique
7	**DOUMBIA**	Sékou	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Pharmacognosie
8	**FALL**	Mor	Université Iba Der Thiam de Thiès	Sénégal	Pharmacologie
9	**NGO NYOBE**	Judith Caroline	Université de Douala	Cameroun	Pharmacognosie
10	**ODOH**	Alida Edwige	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Pharmacognosie
11	**OUAYOGODE**	Aminata	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Pharmacognosie
12	**OUMAR**	Aboubacar Alassane	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Pharmacologie
13	**SARR**	Abdou	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Pharmacognosie
14	**TUO**	Awa Nakognon	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Pharmacie galénique et industrielle
15	**ZONGO**	Luc	Université Saint Thomas D'Aquin (USTA)	Burkina Faso	Pharmacie galénique et industrielle

2ÈME SOUS-SECTION Chimie thérapeutique (Pharmacie chimique) ; Gestion des systèmes de santé ; Physique – biophysique ; Santé publique : option Économie de la santé ; Gestion des systèmes de santé ; Chimie analytique, Bromatologie ; Chimie organique

11 candidats

Vice-président : Professeur NDIAYE Bara (Dakar)

Membres du Jury : Pr NDIAYE Bara (Dakar) ; Pr AMIN N'Cho Christophe (Abidjan) ; Pr CAMARA Alioune (Conakry) ; Pr WELE Alassane (Dakar) ; Pr YEMOA Loconon Y. Achille (Cotonou)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**CISSÉ**	Mody	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Chimie thérapeutique (Pharmacie chimique)
2	**COULIBALY**	Issa	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Gestion des systèmes de santé
3	**DJIBOUNE**	Alphonse Rodrigue	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Physique - biophysique
4	**FAYE**	Djiby	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Gestion des systèmes de santé
5	**KACOU**	Alain Aka	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Chimie thérapeutique (Pharmacie chimique)
6	**KOFFI**	Kouamé	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Santé publique : option Économie de la santé
7	**KOUAME**	Jerome	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Santé publique : option Économie de la santé

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
8	**THIAM**	Khadidiatou	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Chimie analytique, Bromatologie
9	**TOKOUDAGBA**	Kossi Jean-Marie Denis	Université d'Abomey-Calavi	Bénin	Chimie organique
10	**YABRÉ**	Moussa	Université Nazi Boni	Burkina Faso	Chimie analytique, Bromatologie
11	**YEHE**	Desirée Mariette	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Chimie physique générale

3ÈME SOUS-SECTION Physiologie ; Biochimie ; Parasitologie – Mycologie ; Immunologie ; Génétique ; Bactériologie ; virologie ; Histologie, Embryologie, Cytogénétique

15 candidats

Vice-président : Professeur GUEYE Papa Madieye (Dakar)

Membres du Jury : Pr GUEYE Papa Madieye (Dakar) ; Pr DAGNRA Anoumou Yaotsè (Lomé) ; Pr DJOHAN Vincent (Abidjan) ; Pr KABRÉ Elie (Ouagadougou) ; Pr LALEYE Anatole Adébowalé Olabissi (Cotonou) ; Pr NAMBEI Wilfrid Sylvain (Bangui) ; Pr OUÉDRAOGO Abdoul Salam (Bobo Dioulasso)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**BA**	Awa	Université Alioune DIOP de Bambey	Sénégal	Physiologie
2	**BARRY**	Nènè Oumou Kesso	Université Cheikh Anta DIOP	Sénégal	Biochimie
3	**BISSAN**	Aboubacar Dit Tietie	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Biochimie
4	**COLY**	Najah Fatou	Université Iba Der THIAM de Thiès	Sénégal	Biochimie
5	**DA**	Ollo	Université NAZI BONI	Burkina Faso	Biochimie
6	**DAMA**	Souleymane	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Parasitologie - Mycologie
7	**DIAKITÉ**	Seidina Aboubacar Samba	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Immunologie
8	**DIOP**	Jean Pascal Demba	Université Cheikh Anta DIOP	Sénégal	Génétique
9	**KOUAMÉ**	Denis Rodrigue	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Immunologie
10	**LO**	Gora	Université Cheikh Anta DIOP	Sénégal	Bactériologie, virologie
11	**NIANG**	Aissatou Ahmet	Université Cheikh Anta DIOP	Sénégal	Bactériologie, virologie
12	**NIANGALY**	Amadou Birama	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)	Mali	Parasitologie - Mycologie
13	**TONDÉ**	Issa	Université Joseph KI-ZERBO	Burkina Faso	Bactériologie, virologie
14	**YAO**	Carine Mireille	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Biochimie
15	**YAPO**	Assi Vincent De Paul	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Histologie, Embryologie, Cytogénétique

SECTION

ODONTOSTOMATOLOGIE

17 candidats · 2 sous-sections · Président : Professeur Cheikh Mouhamadou Mbacké LO (Université Cheikh Anta Diop – Dakar)

1ÈRE SOUS-SECTION Prothèse adjointe ; Prothèse conjointe ou scellée ; Parodontologie ; Chirurgie Buccale option Odontologie Chirurgicale ; Prothèse Maxillo-Faciale — 10 candidats

Vice-président : Professeur MBODJ El Hadj Babacar (Dakar)

Membres du Jury : Pr MBODJ El Hadj Babacar (Dakar) ; Pr BAMBA Aboudramane (Abidjan) ; Pr COULIBALY Nadin Thérèse (Abidjan) ; Pr KOUAMÉ Patrice Attogbain (Abidjan) ; Pr PESSON Delon Muller (Abidjan) ; Pr SECK DIALLO Adam Marie Awa (Dakar)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**BADJI**	Khady	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Prothèse adjointe
2	**BINATE**	Aboubacar	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Prothèse conjointe ou scellée
3	**CISSÉ**	Binta	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Prothèse conjointe ou scellée
4	**DIALLO**	Ahmad Moustapha	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Parodontologie
5	**DIARRA**	Abdoulaziz	Université Joseph Ki-Zerbo	Burkina Faso	Parodontologie
6	**GASSAMA**	Bintou Catherine	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Chirurgie Buccale option Odontologie Chirurgicale
7	**KOUAMÉ**	Kouassi Mathieu	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Prothèse adjointe
8	**POCKPA**	Zocko Ange Désiré	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Parodontologie
9	**TOURÉ**	Amadou	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Prothèse Maxillo-Faciale
10	**TRA**	Bi Zaouri Robenson	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Prothèse conjointe ou scellée

2ÈME SOUS-SECTION Odontostomatologie Pédiatrique ; Odontologie légale ; Santé Publique ; Orthopédie Dento Faciale — 7 candidats

Vice-président : Professeur GUINAN Jean-Claude (Abidjan)

Membres du Jury : Pr GUINAN Jean-Claude (Abidjan) ; Pr BAH Hassane (Conakry) ; Pr DIOUF Joseph Samba (Dakar) ; Pr LO Cheikh Mouhamadou Mbacké (Dakar) ; Pr OKA Affiba Emilienne épse N'CHO KAMON (Abidjan)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**BAH**	Amar	Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC)	Guinée	Odontostomatologie Pédiatrique
2	**DA**	Viviane Tieyima	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Odontologie légale
3	**DIENG**	Serigne Ndame	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Santé Publique
4	**NDOYE**	Soukeye	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Odontostomatologie Pédiatrique
5	**NOUAMAN**	N'zébo Marcellin	Université Félix Houphouët-Boigny	Côte d'Ivoire	Odontologie légale
6	**OUÉDRAOGO**	Youssouf	Université Joseph Ki-Zerbo	Burkina Faso	Orthopédie Dento Faciale
7	**SOUMBOUNDOU**	Sankoung	Université Cheikh Anta Diop	Sénégal	Odontologie légale

SECTION

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET PRODUCTIONS ANIMALES

2 candidats · 1 sous-section · Présidente : Professeure Rianatou BADA ALAMBEDJI (École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires)

1ÈRE SOUS-SECTION Anatomie des animaux domestiques ; Biochimie — 2 candidats

Vice-président : Professeur OUÉDRAOGO Georges Anicet (Bobo-Dioulasso)

Membres du Jury : Pr OUÉDRAOGO Georges Anicet (Bobo Dioulasso) ; Pr ABDELMONEM Ben Khalifa (Sidi Thabet) ; Pr LAHKAK Fatima-Ezzahra (Rabbat) ; Pr BADA Rianatou épse ALAMBEDJI (EISMV Dakar)

N°	Nom	Prénoms	Université (IESR)	Pays	Spécialité
1	**KABKIA**	Bitsha-kitime Dieudoné	École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaire (EISMV)	Sénégal	Anatomie des animaux domestiques
2	**MIGUIRI KALANDI**		École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaire (EISMV)	Sénégal	Biochimie

6 Le programme du Concours

Programme provisoire du CAMES

Vague 1 : Jurys ayant un effectif de candidats supérieur à 10. Vague 2 : Jurys ayant un effectif de candidats inférieur ou égal à 10.

DIMANCHE 8 – LUNDI 9 NOVEMBRE 2026	
9H00 – 18H00	**Remise des kits aux candidats et aux accompagnateurs** Préparation des salles de présentation et de préparation Arrivée des membres du Jury de la première vague
MARDI 10 NOVEMBRE 2026	
10H00	**Cérémonie officielle d'ouverture — Hôtel Ledger Plaza** – Mot de bienvenue du Président du Comité d'organisation – Allocution du Président par intérim du CCG – Allocution du Secrétaire Général du CAMES – Discours d'ouverture du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ou de son Représentant – Photo de famille – Interviews
À l'issue	**Cocktail**
11H00	**Réunion Secrétariat général – CCG – Jurys (vague 1)** – Mot d'orientation du Secrétaire Général du CAMES – Mot d'orientation du Président par intérim du CCG – Intervention du Président de la CED – Rappel des procédures d'utilisation de la carte bancaire
13H00	**Pause-déjeuner**
15H00	**Rencontres Jurys-candidats / début prévisionnel des épreuves (vague 1)**
16H30	**Pause-café**
19H00	**Suspension des épreuves**
MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026	
08H00	**Reprise des épreuves (vague 1)**
10H00	**Pause-café**
13H00	**Pause-déjeuner**
14H00	**Reprise des épreuves (vague 1)**
16H30	**Pause-café**
19H00	**Suspension des épreuves (vague 1)** Arrivée des membres de Jury de la vague 2
JEUDI 12 NOVEMBRE 2026	
08H00	**Reprise des épreuves (vague 1)**
09H00	**Réunion Secrétariat général – CCG – Jurys (vague 2)** – Mot d'orientation du Secrétaire Général du CAMES – Mot d'orientation du Président par intérim du CCG – Intervention du Président de la CED – Rappel des procédures d'utilisation de la carte bancaire
10H30	**Pause-café**
11H00	**Rencontres Jurys-candidats / début prévisionnel des épreuves (vague 2)**
13H00	**Pause-déjeuner**
16H30	**Pause-café**
19H00	**Suspension des épreuves**

VENDREDI 13 – LUNDI 16 NOVEMBRE 2026	
08H00	**Poursuite des épreuves pour tous les Jurys**
10H00	**Pause-café**
10H30	**Reprise des épreuves**
12H00	**Pause-déjeuner**
13H00	**Reprise des épreuves**
16H30	**Pause-café**
17H00	**Reprise des épreuves**
19H00	**Suspension des épreuves**
MARDI 17 NOVEMBRE 2026	
08H00	**Début des épreuves**
10H00	**Pause-café**
10H30	**Reprise des épreuves**
12H30	**Dernières proclamations – fin des épreuves**
13H00	**Pause-déjeuner**
15H00	**Réunion du Comité de sélection du Prix André GOUAZÉ**
16H30	**Pause-café**
18H00	**Validation du PV et fin des travaux du Comité de sélection**
MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026	
9H00 – 11H00	**Réunion de bilan des Présidents, Vice-présidents et Secrétariat général** Établissement du palmarès et reprographie
13H00	**Pause-déjeuner**
15H00	**Cérémonies de clôture et de réception dans l'OIPA — Hôtel Ledger Plaza** **Cérémonie de clôture** – Mot et proclamation des résultats par le Président Coordonnateur des Jurys, suivis de la remise des diplômes – Lecture de la décision et remise du Prix André GOUAZÉ – Allocution du Président par intérim du CCG – Allocution du Secrétaire Général du CAMES – Discours de clôture du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ou de son Représentant **Cérémonie de réception dans l'OIPA** – Allocution statutaire du Secrétaire Général, Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES – Lecture des résolutions pertinentes – Remise des médailles – Réponse statutaire du représentant des récipiendaires
JEUDI 19 NOVEMBRE 2026	
	Départ des délégations

NB : les horaires de travail des Jurys sont donnés à titre indicatif ; chaque Jury établira son calendrier. Les membres de Jurys sont invités à porter leur toge lors des cérémonies officielles.

7 La répartition des salles

Toutes les leçons se déroulent à l'Université de Bangui

S/s	Spécialités	Vague	Salle des leçons	Bâtiment	Épreuves pratiques (lieu — site)
MÉDECINE ET SPÉCIALITÉS MÉDICALES · Référent de section : Pr Henri S.C. DIEMER					
1	Anesthésie-réanimation	1	**Salle Chamorin**	Bâtiment Ngaro	Traumatologie — CHUC
2	Cardiologie	1	**Salle DES Santé Publique**	Bâtiment Siopathis	Unité cardiologie — CHUC
3	Dermatologie-Vénéréologie ; Maladies infectieuses	1	**Salle Goumba**	Bâtiment Siopathis	Service de dermatologie — CNHUB
4	Hématologie clinique ; Endocrinologie, Métabolisme, Nutrition	2	**Salle Chamorin**	Bâtiment Ngaro	Unité hématologie — CHUC
5	Gériatrie ; Hépatologie, gastro-entérologie ; Médecine interne	1	**Salle Bobossi**	Bâtiment Siopathis	Salle de cours — CNHUB
6	Cancérologie ou Oncologie médicale ; Imagerie médicale ; Radiologie - Radiodiagnostic et imagerie médicale	1	**Salle Onambélé**	Bâtiment Ngaro	Salles de conférences Radiologie — CNHUB
7	Médecine du Travail ; Médecine légale ; Rééducation fonctionnelle (Médecine physique et de réadaptation) ; Rhumatologie	1	**Salle Ngouadakpa**	Bâtiment Ngaro	Traumatologie — CHUC
8	Néphrologie	2	**Salle Onambélé**	Bâtiment Ngaro	Néphrologie — CNHUC
9	Neurologie ; Psychiatrie d'adultes	2	**Salle Ngouadakpa**	Bâtiment Ngaro	Salle de cours DES — CNHUB
10	Pédiatrie ; Pédiatrie, génétique médicale	1	**Salle Abeye**	Bâtiment Siopathis	Complexe pédiatrique — CNHUB
11	Pédiatrie, génétique médicale	1	**Salle Gresenguet**	Bâtiment Siopathis	Complexe pédiatrique — CNHUB
12	Pneumo-phtisiologie	2	**Salle annexe Onambélé**	Bâtiment Ngaro	CTA
13	Informatique médicale ; Santé publique : option : économie de la santé ; épidémiologie ; Santé publique : option Médecine préventive	2	**Salle Zimbi**	Bâtiment Ngaro	DLMT — Ministère de la santé
CHIRURGIE ET SPÉCIALITÉS CHIRURGICALES · Référent de section : Pr Antoine DOUI DOUMGBA					
1	Cancérologie ou Oncologie chirurgicale ; Chirurgie générale ; Chirurgie viscérale	1	**Salle annexe Onambélé**	Bâtiment Ngaro	Service de chirurgie viscérale — CNHUB
2	Chirurgie cardiovasculaire ; Chirurgie pédiatrique ; Chirurgie thoracique	1	**Salle Zimbi**	Bâtiment Ngaro	Chirurgie infantile — Complexe pédiatrique
3	Neurochirurgie ; Stomatologie et Chirurgie maxillo- faciale ; Chirurgie plastique et reconstructrice	1	**Salle Brusque**	Bâtiment Ngaro	Neurochirurgie — CNHU
4	Gynécologie Obstétrique	1	**Nouvel amphi, 1er étage**	Nouveau Bâtiment	Salle Gynéco 1 — CHUC
5	Gynécologie Obstétrique	1	**Nouvel amphi, rez-de-chaussée**	Nouveau Bâtiment	Salle Gynéco 2 — CHUC
6	Ophtalmologie	1	**Salle Thessoube**	Bâtiment Ngaro	Service d'ophtalmologie — CNHUB
7	Oto-Rhino-Laryngologie et chirurgie maxillo-faciale	1	**Salle Pinerd**	Bâtiment Ngaro	Service ORL — CNHU
8	Orthopédie Traumatologie	1	**Salle Birao**	Bâtiment Ngaro	Service de traumatologie — CHUC
9	Urologie Andrologie	1	**Labo 4 Siopathis**	Bâtiment Siopathis	Service urologie — CNHUB
SCIENCES FONDAMENTALES ET MIXTES · Référent de section : Pr Alexandre MANIRAKIZA					
1	Anatomie et cytologies pathologiques	2	**Laboratoire FACSS 2**	Bâtiment Siopathis	Laboratoire national
2	Anatomie et organogénèse ; Histologie-Embryologie, Cytogénétique ; Anatomie et organogenèse option chirurgie générale (2)	2	**Labo 4 Siopathis**	Bâtiment Siopathis	Laboratoire national
3	Bactériologie-virologie ; Parasitologie-Mycologie ; Immunologie	2	**Salle Brusque**	Bâtiment Ngaro	IPB
4	Biochimie ; Biophysique, Médecine nucléaire ; Hématologie biologique ; Physiologie	2	**Salle Birao**	Bâtiment Ngaro	Laboratoire national
PHARMACIE · Référent de section : Pr JDD LONGO					
1	Droit et déontologie pharmaceutique ; Pharmacologie ; Pharmacognosie ; Pharmacie galénique et industrielle ;	1	**Laboratoire FACSS 1**	Bâtiment Siopathis	Laboratoire national

S/s	Spécialités	Vague	Salle des leçons	Bâtiment	Épreuves pratiques (lieu — site)
2	Chimie thérapeutique (Pharmacie chimique) ; Gestion des systèmes de santé ; Physique – biophysique ; Santé publique : option Économie de la santé ; Gestion des systèmes de santé ; Chimie analytique, Bromatologie ; Chimie organique	1	**Laboratoire FACSS 2**	Bâtiment Siopathis	Laboratoire national
3	Physiologie ; Biochimie ; Parasitologie – Mycologie ; Immunologie ; Génétique ; Bactériologie ; virologie ; Histologie, Embryologie, Cytogénétique	1	**Laboratoire FACSS 3**	Bâtiment Siopathis	IPB
ODONTOSTOMATOLOGIE · Référent de section : Pr Valère NDOMANGATCHOUKPO					
1	Prothèse adjointe ; Prothèse conjointe ou scellée ; Parodontologie ; Chirurgie Buccale option Odontologie Chirurgicale ; Prothèse Maxillo-Faciale	2	**Salle Mandaba**	Bâtiment Ngaro	Maman Carla
2	Odontostomatologie Pédiatrique ; Odontologie légale ; Santé Publique ; Orthopédie Dento Faciale	2	**Salle Pinerd**	Bâtiment Ngaro	Maman Carla
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET PRODUCTIONS ANIMALES · Référent de section : Pr LONGO Jean De Dieu					
1	Anatomie des animaux domestiques ; Biochimie	2	**Salle Mongonou**	Bâtiment Ngaro	Service de l'Élevage

Vague 1 : Jurys de plus de 10 candidats ; vague 2 : Jurys de 10 candidats au plus. Les salles des leçons sont partagées entre les deux vagues. Deux sites de préparation des leçons : Bibliothèque (bâtiment Siopathis) et Amphi Quenum (bâtiment Ngaro).

NB : les Jurys de la première vague comptant 11 ou 12 candidats sont invités à faire six leçons par jour, de manière à libérer les salles pour les Jurys de la deuxième vague.

Plan des sites des leçons

BÂTIMENT SIOPATHIS VUE DE FACE
Deux jurys de pédiatrie S. GRESENGUET et S. ABEYE

Bâtiments SIOPATHIS Aile droite
04 salles de leçon, une infirmerie et espace de repos

Bâtiments SIOPATHIS Aile gauche
03 salles de leçon et 01 espace de repos

NOUVEAU BÂTIMENT VUE DE FACE
(02 jurys de Gynécologie Obstétrique)

Bâtiments Simon BEDAYA NGARO
14 salles de leçon, 01 salle de préparation

8 Culture et patrimoine touristique

Une capitale de culture, de traditions et de convivialité

Bangui reflète la richesse culturelle de la République centrafricaine, pays dont les communautés, les langues et les traditions composent une identité nationale plurielle.

Le français et le sängö, langues officielles du pays, occupent une place essentielle dans la communication institutionnelle et la vie quotidienne. Le sängö, largement employé dans les échanges courants, constitue notamment un puissant vecteur de rapprochement entre les populations d'origines diverses.

Les marchés, les espaces commerciaux, les lieux de culte, les manifestations culturelles et les activités artisanales participent à l'animation de la capitale. Les produits locaux, les créations artisanales, les rythmes musicaux et les traditions culinaires offrent aux visiteurs un aperçu de la diversité des expressions culturelles centrafricaines.

La ville abrite également des lieux de mémoire et de découverte, parmi lesquels le musée national Barthélemy-Boganda, la cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée-Conception, le Centre artisanal et plusieurs monuments historiques. Ces sites permettent d'appréhender différentes dimensions de l'histoire, de la culture et de la vie sociale du pays.

À proximité de la capitale, les chutes de Boali constituent une destination naturelle connue pour la puissance de leurs eaux et la beauté de leur environnement.

Pour les visiteurs, la découverte de Bangui est ainsi une invitation à dépasser la seule image d'une capitale administrative, afin d'en apprécier la vitalité humaine, les traditions et le potentiel culturel.

Se restaurer à Bangui

Restaurants retenus par le Pôle événementiel du Comité technique pour le 23ème Concours d'Agrégation. Prix indicatifs par personne.

N°	Restaurant	Cuisine / ambiance	Prix (FCFA / pers.)	Services
1	**Relais des Chasses**	Cuisine française, européenne, cadre haut de gamme	15 000 – 35 000	Déjeuners d'affaires, dîners officiels, réception VIP
2	**Cafrina**	Cuisine africaine et internationale	8 000 – 20 000	Repas familiaux, groupes, rendez-vous professionnels
3	**5 Fourchettes**	Cuisine indienne et internationale	8 000 – 20 000	Déjeuners, dîners, plats variés
4	**Sango**	Cuisine italienne, internationale, ambiance moderne	10 000 – 25 000	Pizzas, repas d'affaires, soirées
5	**Cielo Restaurant**	Cuisine internationale	10 000 – 25 000	Cadre moderne, repas professionnels
6	**Restaurant Thaonhi**	Cuisine vietnamienne et internationale	12 000 – 25 000	Dîners, invités étrangers, cuisine asiatique
7	**La Terrasse Bangui**	Cuisine internationale, cadre convivial	8 000 – 20 000	Terrasse, repas de groupe
8	**Cuisine A**	Cuisine internationale, pizzas	5 000 – 15 000	Repas rapides, familles, petits groupes
9	**L'Avenue Restaurant & Pâtisserie**	Restaurant – pâtisserie – café	4 000 – 12 000	Petit-déjeuner, pause-café, repas simples
10	**Moodbucks**	Café-restauration moderne	4 000 – 12 000	Café, collations, réunions informelles
11	**Chez Clo-Clo**	Cuisine africaine traditionnelle	3 000 – 10 000	Découverte culinaire locale
12	**Le Paradis Bangui (restaurant éthiopien)**	Cuisine africaine / éthiopienne	5 000 – 15 000	Cuisine originale, groupes
13	**La Casa Restaurant & Hôtel**	Cuisine chinoise et internationale	8 000 – 20 000	Repas, hébergement associé
14	**Walia (café-pâtisserie)**	Café, pâtisserie, restauration	3 000 – 10 000	Petit-déjeuner, pause-café
15	**Teranga**	Cuisine africaine et sénégalaise	5 000 – 15 000	Déjeuners, dîners, repas de groupe, accueil d'invités
16	**Le Casablanca**	Cuisine marocaine et méditerranéenne	8 000 – 20 000	Dîners, repas professionnels, invités internationaux

9 Remerciements

Le Comité national d'organisation du 23ème Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales exprime sa profonde gratitude à Son Excellence le Professeur Faustin-Archange TOUADÉRA, Président de la République, Chef de l'État, dont le soutien a rendu possible l'accueil de cette session à Bangui.

Il remercie le Gouvernement, en particulier Son Excellence Monsieur Félix MOLOUA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ainsi que le Professeur Jean-Laurent SYSSA-MAGALÉ, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Chancelier de l'Université de Bangui, pour leur accompagnement constant.

Ses remerciements s'adressent au Secrétaire Général du CAMES, le Professeur Souleymane KONATÉ, et à ses équipes, au Comité Consultatif Général, au Président Coordonnateur général du Jury, aux Présidents, Vice-présidents et membres des Jurys, ainsi qu'à l'ensemble des candidats et de leurs accompagnateurs.

Il salue l'engagement de l'Université de Bangui, des structures universitaires et hospitalières, de l'hôtel Ledger Plaza, qui accueille les cérémonies officielles, des forces de défense et de sécurité, des services du protocole et de l'immigration, ainsi que des commissions techniques, des agents et des bénévoles dont le dévouement a permis la tenue de cette session.

À toutes et à tous, merci et bon séjour à Bangui.

Le Comité national d'organisation

23ème **CONCOURS D'AGRÉGATION**

DE MÉDECINE HUMAINE, PHARMACIE, ODONTOSTOMATOLOGIE, MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ET PRODUCTIONS ANIMALES

(MHPOMVPA)

Journal du Concours — 23ème Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions Animales (MHPOMVPA) du CAMES

Bangui, 10 – 18 novembre 2026

Co-organisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique et le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Université d'accueil : Université de Bangui.

RÉALISATION : COMITÉ NATIONAL D'ORGANISATION